

Publicité
Annonces : 15 ct. le mm. ou son espace
Réclames : 40 ct.
Avis mortuaires : 35 ct.
Régie des annonces :
Publicitas, Sion
tél. (027) 2 44 22
Martigny
tél. (026) 6 00 48

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Abonnements
Suisse Fr. 20.-
Etranger Fr. 28.-
Chèques postaux Ilc 58
Rédaction et administration :
Martigny
tél. (026) 6 10 31

Courts métrages

DOCUMENTS TOURISTIQUES ET FOLKLORIQUES
*Une fois de plus, l'arboriculteur valaisan va connaître les soucis occasionnés par une récolte qui se vend mal ou pas du tout.
Pour faciliter et accélérer la consommation de nos fruits, il faut entreprendre ce qu'il est convenu d'appeler une « action psychologique » auprès du consommateur.
Des plumes plus autorisées que la nôtre en ont déjà développé le thème dans d'autres tribunes.
Qu'il nous soit simplement permis d'évoquer quelques aspects et moyens d'une propagande tendant à établir un équilibre meilleur entre production et consommation.*

ART CULINAIRE
Ne serait-il pas recommandable d'ajouter à chaque plateau de catégorie extra I ou II, un petit document touristique sur la région de production, avec carte schématisée et photos. Invitation... à consommer, bien sûr, mais aussi à venir un jour au pays du « fleuve-dieu » et des « vergers roses ».

*Le summum serait aussi de glisser dans chaque colis une figurine représentant une jeune fille en costume local, cueillant ou croquant un fruit à pleines dents.
La cuisine française ne dispose-t-elle pas d'une gamme particulièrement riche de desserts dont le nom seul évoque de délicieuses préparations culinaires.
Dans la gamme de desserts à base d'abricots, citons : abricots à la Colbert, à la Condé, abricots Cussy, à la Régence et à la Sultane ; dans celle des entremets froids : abricots à la Banville, Mireille, à la Royale, dont on trouvera le détail des recettes dans d'excellents ouvrages culinaires.*

Comment donc n'intéresserait-on pas la ménagère suisse ou étrangère en complétant les plateaux d'abricots d'une liste imprimée de quelques-unes de nos recettes traduites il va sans dire en anglais, en allemand, en hollandais, en danois ou en norvégien, selon la destination de l'envoi. La beauté de nos sites naturels et le renom de notre cuisine auraient sans doute une double incidence :

*Celle d'encourager la consommation de nos fruits à l'intérieur comme à l'extérieur ;
D'inciter les consommateurs à venir visiter nos splendides régions rhodaniennes et y acheter sur place, beaucoup de bons fruits, en allant directement... aux sources.*

Des gens et des choses

Conflits raciaux Outre-Atlantique

Les Noirs américains sont de nouveau en marche. Les manifestations contre la discrimination raciale et pour l'égalité des droits des Noirs et des Blancs, qui ont commencé à Birmingham (Alabama) il y a un peu plus de deux mois (cf. « Racisme déchaîné aux Etats-Unis », 3. 7. 1963), ont gagné de nombreux endroits des Etats-Unis. Les attaques des autorités qui sont intervenues, avec brutalité, contre de pacifiques manifestants n'ont fait que renforcer la détermination et la combativité de ceux-ci.

L'envergure prise par la lutte contre la ségrégation est sans précédent dans l'histoire du peuple noir des Etats-Unis. Le Département de la Justice, dirigé par le frère du président

par Léonard Closuit

Kennedy, a admis qu'au cours d'une seule semaine, du 19 au 25 mai, plus de 40 manifestations ont eu lieu dans des villes à forte population noire. En dehors des bastions de la discrimination raciale que sont la Caroline du Nord et du Sud, la Georgie et le Mississippi, de grandes villes telles que Los Angeles, San Francisco, Chicago, Philadelphie, New York et Washington ont été touchées. Dans plusieurs de ces villes, les marches du silence ont duré des journées entières. Les participants se comptaient par dizaines de milliers.

Quelle est la raison de ces conflits ? Nous supposons que la lutte du peuple noir a été facilitée par l'attitude du président américain qui, lors de sa campagne présidentielle, avait fait de nombreuses promesses aux Noirs concernant l'amélioration de leur condition humaine. Depuis, le temps a passé et les choses n'ont guère changé.

Pourquoi avoir permis que la police agisse aussi stupidement, lors des incidents de Birmingham, et pourquoi s'obstiner à empêcher les étudiants de couleur à fréquenter les mêmes universités que leurs condisciples à peau blanche ? La chose est facile à comprendre. Les grandes fortunes américaines, qui ne se sont pas faites en quelques jours, sont fort souvent nées de l'exploitation des esclaves noirs et des autres minorités ethniques.

Aujourd'hui, plus particulièrement, la main-d'œuvre à bon marché n'est plus représentée que par les Noirs.

C'est pour cette raison et aussi parce qu'ils désirent jouir, dorénavant, des mêmes droits que leurs concitoyens, que les Noirs se sont mis à lutter contre toutes les mesures discriminatoires.

Nous voulons, en toute objectivité, vous donner quelques statistiques glanées lors de nos pérégrinations aux Etats-Unis et qui vous permettront de mieux comprendre le problème racial qui est à la base du mécontentement :

Un bébé noir qui naît, en ce moment, aux Etats-Unis, a la moitié des chances qu'a un bébé blanc d'atteindre le lycée ; le tiers des chances de parvenir à l'université. En contre-partie, il a deux fois plus de chance de devenir chômeur.

D'autre part, un Noir sur dix occupe une profession autre que laveur de voiture, serviceman dans une station d'essence, conducteur de métro, laveur de vitres de gratte-ciel, laveur de vaisselle ou nettoyeur de tables dans un restaurant, cireur de souliers, colleur d'affiches, docker ou domestique. En d'autres termes, 10 % seulement des Noirs arrivent à obtenir une situation intéressante, habituellement apanage du Blanc.

Revenons à notre bébé noir : sa vie risque d'avoir une durée plus courte de sept ans par rapport à celle du bébé blanc et il ne doit pas espérer gagner, à 40 ans, plus de la moitié de ce que va gagner un Blanc. En fait, la longévité de la vie, aux Etats-Unis, est de 70 ans pour les Blancs et 60 ans pour les Noirs. Quant à la mortalité infantile, elle est de 72 pour mille chez les Noirs et de 43 pour mille chez les Blancs. Enfin, il est triste de constater que 27 femmes noires meurent en couches pour 10 blanches.

Quant au niveau de vie, il faut noter que si le Noir touche un salaire de 50 % inférieur à celui du Blanc, il paie son loyer 30 % plus cher à Washington. A New York, s'il ne veut pas vivre à Harlem, il paiera son logement également plus cher que n'importe quel immigrant. Par ailleurs, étant donné les conditions dans lesquelles il est logé et nourri, la tuberculose cause cinq fois plus de ravages chez lui que chez le Blanc.

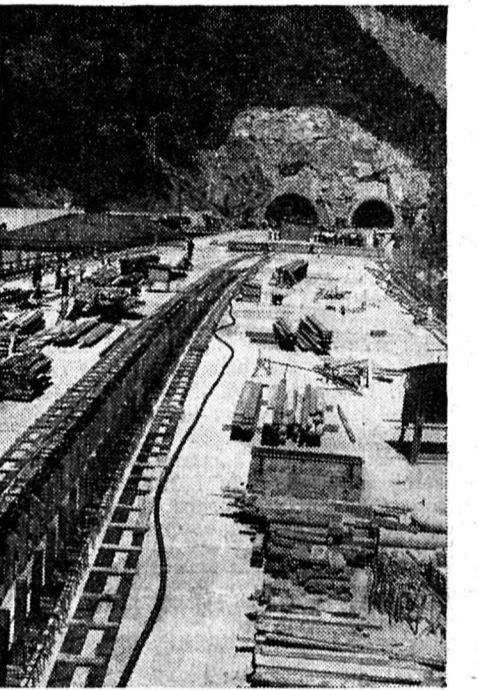
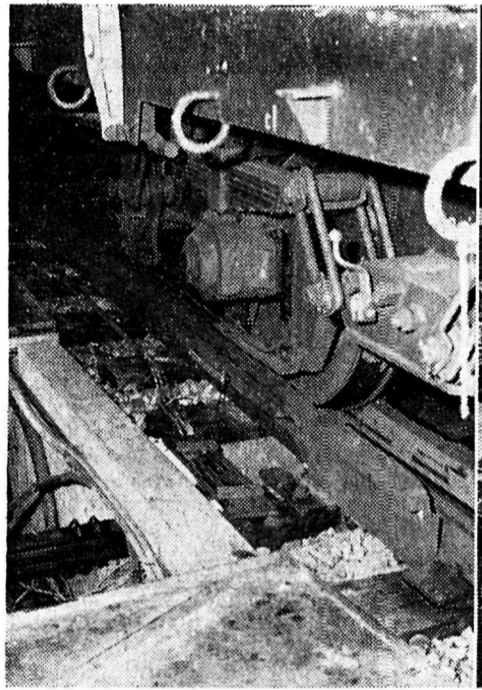
C'est donc pour que cette triste réalité change que la lutte des citoyens noirs américains contre la discrimination raciale a été amorcée. N'oublions pas qu'elle est étroitement liée à la lutte pour l'émancipation qui se dé-

roule à plusieurs endroits du globe. Notre vœu, en terminant l'étude d'un aussi douloureux problème, est que le président des Etats-Unis sache prendre, à temps, les mesures qui s'imposent pour faire régner, dans son pays, un idéal plus approfondi de justice, d'égalité et de charité.

Comme nous l'a enseigné Jean XXIII les hommes sont tous égaux sans dis-

tingtion de race, de religion, de situation sociale. Nier cette évidence et persister à appliquer des mesures discriminatoires à l'égard des gens de couleur est un très grave péril pour notre civilisation qui se targue de titres de noblesse. Il serait bien triste que nos enfants dusent, par la suite subir autant de vexations par notre faute.

Nouveautés au CFF



La direction générale des CFF a présenté à la presse toute une série de nouveautés fort intéressantes, dont la conséquence sera une sécurité et une efficacité accrues ainsi qu'une collaboration plus effective entre le rail et la route.

A gauche : des installations d'essai entièrement nouvelles ont été mises en service à la gare de Muttens ; une invention suisse permettant d'arrêter ou d'accélérer des wagons de marchandises, dirigés électroniquement.

A droite : le plus grand chantier commun entre le rail et la route se trouve à la digue de Melide qui permet non seulement aux deux voies de chemin de fer, mais aussi à la route cantonale améliorée ainsi qu'aux deux voies de l'autoroute No 2 de traverser le lac. L'autoroute traversera le Monte San Salvatore dans un tunnel d'une longueur de 1,7 km. dont les deux entrées, une pour chaque direction, sont visibles à l'arrière-plan.

Vous m'en direz tant !

Certaines personnes dont on vante la bonté, la bienveillance, la discrétion — toutes qualités parfaitement recommandables — ne poursuivent pas, malgré les apparences, un idéal bien élevé.

Ne pas se mouiller... voilà leur constante préoccupation.

Si elles prennent part à un débat où s'affrontent passionnément des opinions

contradictoires, elles restent neutres ou alors, « faisant la part des choses », elles s'arrangent pour donner raison, tour à tour aux deux parties, avec suffisamment d'habileté pour n'en offenser aucune.

Ce parti pris de conciliation qui procède de la peur de s'engager, leur vaut généralement, une flatteuse réputation de sagesse, et on les consulte d'autant plus volontiers qu'on pressent bien qu'à vouloir contenter tout le monde, elles ne font de tort à personne.

Elles se gardent, comme du feu, de tout jugement personnel.

Spectacles, livres, œuvres d'art, quelle que soit le genre ou la qualité, ne leur arrachent que des louanges et comme on peut tout défendre ou tout condamner, leur prudence passe pour de l'éclectisme.

Le nombre de leurs amis est incalculable, pour autant qu'on n'attache aucune importance à l'amitié.

Les plus lucides reconnaissent qu'elles se comportent, avec trop d'adresse pour être sincères, mais les autres se montrent touchés de leur gentillesse.

Ne pas se mouiller... quel réconfortant programme ! Dispenser l'éloge, au hasard, serrer des mains, prodiguer des encouragements, englober le monde entier dans un vaste et respectueux coup de chapeau, c'est la tranquillité assurée et cette attitude qui exige moins de courage que de souplesse, moins de volonté que de laisser-aller, moins de loyauté que d'hypocrisie, a ceci de remarquable :

Elle a l'air de s'inspirer des plus nobles vertus alors qu'elle est faite, en réalité, de démissions perpétuelles et, par conséquent, de faiblesses.

L'extrême bienveillance rejoint l'intransigence fanatique, et l'une comme l'autre ne contribue qu'à créer plus de confusion en mêlant le mensonge à l'incompréhension.
A. M.

GRAND CONSEIL

CREDITS SUPPLEMENTAIRES, TRAITEMENT ET CONDITIONS D'ENGAGEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

La mise en train de la session prorogée de juillet a été opérée par Me Guy Zwissig (rad., Sierre), rapporteur, qui annonça lundi matin à la Haute Assemblée, au nom de la commission des finances, une première tranche de crédits supplémentaires d'un montant de 7 millions de francs environ.

Si l'on examine quelques chiffres, on s'arrête en premier lieu à celui de la revalorisation des traitements pour l'ensemble des magistrats, fonctionnaires, employés et enseignants de toutes catégories, approuvée par le Grand Conseil à la session prorogée de janvier 1963 et faisant l'objet d'une demande de crédit de 2 300 000 fr.

Nos lecteurs se souviennent qu'à l'époque le parti radical a soutenu cet ajustement issu des prétentions formulées par l'Association des employés d'Etat, car il estimait que la plupart des services départementaux devaient être améliorés et qu'un trai-

tement revalorisé permettrait aux organes de contrôle d'exiger que le fonctionnaire consacre tout son temps à son travail. Cette mise en garde et cet appel à la sévérité ont valu à certains de nos députés quelques inimitiés au Palais, mais autant et davantage de sympathie dans le grand public aux yeux duquel l'un des principaux services de l'appareil administratif est celui qui encaisse les contributions.

L'épidémie de fièvre typhoïde, dont les échos semblent s'apaiser tant à l'étranger qu'en Valais, a nécessité le concours de l'Etat en faveur des victimes, pour une somme de 320 000 fr., et une garantie de 100 000 fr. pour couvrir les dépenses qui dépasseraient 500 000 fr., dans la proportion de un cinquième pour le canton et de quatre cinquièmes pour la Confédération ; garantie limitée à 100 000 fr. pour le Valais et à 400 000 fr. pour la Confédération, ainsi que nous l'apprend le message du Conseil d'Etat.

A cela s'ajoute une participation du canton pour venir en aide aux travail-

leurs qui ont subi un préjudice en raison de l'épidémie. Ce dernier poste suscita une question du député Clovis Luyet (soc., Savièse) à laquelle il fut répondu, par M. Lampert, que la somme de 20 000 fr. portée dans les crédits supplémentaires pour secourir les travailleurs lésés serait augmentée, voire doublée en cas de besoin.

Dans les crédits supplémentaires apparaît également un montant de près de 3 millions pour la construction du bâtiment administratif de la police cantonale et du service des automobiles, à l'entrée ouest de Sion, montant consacré à la couverture des hausses survenues dans la construction en 1961 et 1962 et de celles qui sont prévisibles pour 1963 et 1964. La retentissante aventure du Centre professionnel invite le Conseil d'Etat à la prudence, en particulier dans une période de haute conjoncture qui bouleverse totalement les notions traditionnelles de l'évolution des prix. L'imposant édifice administratif de l'avenue de France sera exhaussé de deux étages pour abriter des services dont

(Suite en 8^e page)

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY-VILLE

Assemblée extraordinaire du Martigny-Sports

Les membres actifs, passifs et supporters étaient convoqués en assemblée extraordinaire, hier soir mardi 9 juillet à la grande salle de l'Hôtel de Ville. Rappelons que c'est pour la deuxième fois cette année que la grande famille du M.-S. se réunit en assemblée extraordinaire, le but principal étant la nomination d'un comité. Or le 18 juin dernier l'assemblée ne put se prononcer de façon concrète dans le choix d'une équipe apte à conduire les destinées du M.-S.; aussi diverses personnalités présentes alors proposèrent de surseoir la chose, et de convoquer un groupe de personnalités, dont la mission était de contacter des personnes qui auraient accepté la charge de former la nouvelle équipe.

Ce long préambule était nécessaire afin que le lecteur puisse comprendre le pourquoi de ces deux assemblées extraordinaires dans l'espace de quinze jours, chose inusitée au M.-S.

Aussi hier soir mardi, 65 membres étaient donc réunis dans l'espoir de voir si il y aurait fumée blanche ou pas. Mais procédons par ordre. L'assemblée avait prié M. Marc Moret, ancien président et membre d'honneur, de bien vouloir conduire les débats. Le dynamisme et l'éloquence de M. Moret ne sont plus un secret pour personne, aussi la chose fut conduite de main de maître.

Il est 20 h. 50 lorsque M. Moret déclara l'assemblée ouverte. M. Moret remercia les membres présents et reléva la présence des membres d'honneur en la personne de MM. Georges Tissières, Henri Chappot, Guy Moret ancien président, ainsi que la présence réconfortante de M. Pierre Crettex, représentant de la municipalité. L'ordre du jour était restreint: 1, appel des membres; 2, nomination d'un comité; 3, divers.

Le premier point étant épuisé, M. Moret s'attaqua d'emblée au plat de résistance, la nomination du comité. L'ambiance était créée, et la discussion ouverte. M. Moret, après avoir remercié M. Polli, président sortant, proposa trois membres, à savoir MM. Henri Pelissier, Robert Moret et Georges Girard, la tâche de ce dernier étant vouée principalement aux juniors.

Cette proposition était acceptée par acclamations, de même que celle de M. Guy Moret à qui les destinées du M.-S. sont chères. M. G. Moret avec abnégation

se met à la disposition du club, mais sans pour cela accepter une élection. Sur proposition de M. G. Arlettaz trois nouveaux membres sont élus à savoir MM. Gaston Bruttin, G. Volluz et Claude Bridy, qui furent nommés par acclamations. M. G. Arlettaz, infatigable, proposa un 7e membre en la personne de M. Jean-Marie Roduit, ce que l'assemblée ratifie par applaudissements.

La proposition d'une commission technique étant acceptée par l'assemblée, le choix se porta sur deux membres particulièrement compétents, à savoir MM. Bernard Contat et Kiki Perréard. Pour le 3e membre, le soin est laissé au comité.

Pour les nominations statutaires du président et du vice-président, l'assemblée approuve le choix de M. C. Bonnet qui propose MM. Henri Pelissier et Gaston Bruttin, respectivement président et vice-président. Très ému, M. Pelissier remercia l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne, assurant celle-ci de tout son dévouement, ce que nous croyons sans peine, connaissant la valeur et le caractère actif de M. Pelissier. Il sera d'ailleurs secondé par une équipe jeune et dynamique qui pourra faire du bon travail.

Dans les divers, M. H. Rabaglia annonce à l'assemblée l'intention de former une section vétérans, comblant ainsi une lacune qui n'a que trop subsisté.

M. Pierre Crettex, municipal et grand ami des sportifs, apporte le salut de la commune, assurant le M.-S. que les autorités suivent toujours avec bienveillance les destinées du club local. Avec la façon directe qui le caractérise M. Gaston Bruttin remercia l'assemblée pour la confiance placée en lui et assure qu'il fera tout afin qu'elle soit méritée. Sur une dernière intervention de M. Polli qui très ému remercia l'assemblée pour la confiance qui lui fut donnée. Il assure que si des raisons impérieuses l'obligent à quitter le comité, il demeurera toujours présent lorsque le club fera appel à ses services, quels qu'ils soient.

L'assemblée le remercia en l'applaudissant comme il le mérite. L'ordre du jour étant épuisé, il est 21 h. 55 et M. Henri Pelissier déclare l'assemblée levée.

En marge d'une exposition peu banale

Samedi et dimanche passés, la salle du Casino de Martigny se transforma en un Eden, version XXe siècle. En effet, quelle ne fut pas notre surprise, à peine entré, de nous trouver nez à nez avec une nouvelle Eve se promenant avec un splendide boa constricteur sur ses épaules. D'après ce que l'on nous a dit, elle dut s'en séparer, à regret, en fin de soirée.

Nous tenons à féliciter les propriétaires du Vivarium de Lausanne qui choisissent Martigny comme but d'excursion dominicale pour eux et plus de 150 reptiles d'espèces diverses.

M. S. Monbaron nous a confié qu'en 1960, lorsqu'il rencontra J. Garzoni, ils ne possédaient, ensemble, que 20 espèces différentes. Sous peu, l'effectif atteindra 200 serpents de toutes espèces et tailles. Au début, le vivarium se trouvait à domicile. Actuellement, il sis au Vieux Lausanne, à proximité de la cathédrale, aux escaliers du Marché 25.

Notons que M. Garzoni est un expert

dans l'art de capturer les reptiles et que rien ne lui fait peur. Il a eu l'occasion de « se faire la main » lors de voyages en Afrique du Nord et en Amérique du Sud, véritable paradis des serpents. En outre, il est un des principaux chasseurs d'Europe où il déploie une intense activité, notamment en Valais et dans le Midi de la France.

Nous félicitons ces jeunes chasseurs pour leur entraînement et leur courage ainsi que pour le but qu'ils poursuivent soit faire mieux connaître du public le plus grand nombre possible de reptiles et tâcher de vaincre un peu la répulsion qu'engendrent ces animaux.

La possibilité nous a été donnée d'assister, dimanche soir, à la mise en sacs de tous les reptiles de cette exposition. Nous remercions M. Monbaron de nous avoir permis de le voir au travail parmi les serpents les plus dangereux du globe et nous avons été frappé par son calme, sa précision et son agilité.

Demain début du festival d'été du cinéma à Martigny

C'est donc demain mercredi 10 juillet que débute au cinéma Etoile à Martigny le Festival d'été du cinéma.

Cette première semaine du Festival est consacrée au western.

Le programme en est le suivant: mercredi 10, un film de John Ford, « La poursuite infernale »; jeudi 11, un film de Georges Stevens, « Shane, l'homme des vallées perdues »; vendredi 12, un film d'Edward Dmytryk, « Warlock, la cité sans loi »; samedi 13, un film de John Sturges, « Le dernier train de Gun-Hill »; et enfin dimanche 14, un film de Robert Aldrich, « Bronco Apache ».

L'horaire des séances est le suivant: chaque film est présenté en soirée à 20 h. et 22 h., soit deux séances. Le film du dimanche sera également présenté en matinée à 14 h. 30.

Signalons enfin que durant toute la durée de ce festival qui a lieu au cinéma Etoile, le cinéma Corso double ses programmes de la manière suivante: un film du mercredi au samedi et un film qui est présenté dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30, lundi et mardi.

Pour tous renseignements complémentaires, la caisse du cinéma Etoile (téléphone 6 11 54) est à votre disposition ainsi que pour la location des places.

SAXON

Rallye jeunesse radicale

C'est par un temps magnifiquement beau et chaud que, dimanche matin, les organisateurs du rallye de la JR ont donné le départ à une vingtaine de voitures.

Un parcours magnifiquement préparé conduisait les concurrents, plus d'une centaine, de Fully à St-Pierre-de-Clages en passant par la rive droite du Rhône. Toujours en évitant la route cantonale, les voitures passèrent par Aproz, St-Léonard où les concurrents visitèrent le lac souterrain, puis par Chalais et Granges avant de gagner Loye Grône.

Bien entendu, tout au long du parcours, les participants durent répondre à de nombreuses questions, parfois délicates, déguster des vins et leur attribuer un péage sans compter les tirs aux fléchettes, au ballon, les insectes à découvrir, bouquets de fleurs et autres que chacun devait apporter.

L'apéritif sorti du tonnellet avait donné bon appétit avant la raquette servie dans un cadre agréable. Avant de rejoindre le Casino de Saxon où eut lieu la distribution des prix, les concurrents disputèrent un match de football mémorable. On a vu en effet faire des proesses techniques, notamment de la part des gardiens qui réussirent, en dépit des attaques en force d'une vingtaine d'avant-centres, à conserver un score vierge.

Une très agréable journée nous a été permise grâce au dévouement du comité de la Jeunesse qui mit sur pied toute l'organisation, aux collaborateurs dévoués, raclers et autres. On a remarqué, parmi les participants, la présence des conseillers Comby et Roth.

Le rallye a été gagné par la voiture Merle de M. Ronald Burnier suivi de Ph. Gaillard, Cyrille Claret, etc.

Election du président

L'élection complémentaire pour la présidence de la commune a été fixée au 21 juillet. Jusque-là le conseil communal verra entrer en fonction un nouveau conseiller, M. Alphonse Pedroni, deuxième des « viennent ensuite » de la liste du mouvement social paysan. En effet, il semble bien que M. Edelbert Tornay ait refusé de fonctionner à nouveau comme conseiller.

Il est bien entendu que, jusque-là, les spéculations iront bon train. Tout laisse supposer, cependant, que le vice-président M. Etienne Perrier briguera la présidence comme candidat officiel du mouvement social paysan, et que, en dépit des sympathies particulières du nouveau conseiller Pedroni, celui-ci renoncera à une candidature.

Dans les autres partis, les positions ne semblent pas encore établies.

DISTRICT DE MONTHEY

SAINT-GINGOLPH

La diplomatie a triomphé du terrorisme

Dans un de nos précédents numéros, nous avions mentionné l'information d'un de nos confrères français disant que la population en révolte, à Saint-Gingolph, était décidée à passer aux actes si l'administration compétente ne lui donnait pas satisfaction en faisant enlever les deux portails qui de part et d'autre de la route internationale empêchaient tout passage.

On prétendait même, durant quelques jours, que certains esprits échauffés auraient recours au plastic.

Fort heureusement, la population de Saint-Gingolph ne perd pas facilement les pédales et se refuse à se laisser aller à des actes de violence.

Ayant recours à la diplomatie, cette même population a finalement pu obtenir le retrait de ces portails qui permettront ainsi aux habitants du village international de se déplacer plus facilement.

Félicitations à tous, habitants comme autorités, pour ce geste de bon sens.

DISTRICT DE SION

SION

Avis aux chasseurs du centre

Les nouveaux chasseurs du Valais central (Sierre, Hérens, Conthey, Sion et Nendaz), sont avisés que le début du cours spécial qui leur est réservé débutera le 20 juillet à 14 heures au premier étage du café du Marché à Sion.

Tous les anciens chasseurs sont cordialement invités également à prendre part aux instructions qui seront données par MM. Xavier Haenni, Jean Maistre, Alphonse Dayer et Ludwig Lorétan.

Communiqué

de la station cantonale de protection des plantes

Viticulture

Alarme mondiale: un peu partout dans le vignoble, notamment dans la région de Sierre, on constate de fortes attaques de mildiou également sur les grappes. Pour éviter une infection généralisée et la destruction de la récolte, nous conseillons de traiter immédiatement.

DISTRICT DE SIERRE

La bourgeoisie d'honneur de Sierre est conférée à M. et Mme Marcel Gard président du Conseil d'Etat

C'est dans le cadre attachant et sympathique de Saint-Luc, à l'hôtel du Cervin que M. et Mme Marcel Gard recevirent samedi 6 juillet les bourgeois de Sierre qui venaient après leur avoir décerné le titre envié de bourgeois d'honneur leur conférer personnellement ce titre si mérité.

Plus de 160 bourgeois avaient accepté l'invitation faite par les nouveaux bourgeois et se pressaient joyeusement dans les jardins devant l'hôtel, tandis que la société des Fifres et Tambours de Saint-Luc, avec sa maîtrise coutumière, agrémenteaient d'airs folkloriques le déroulement de cette manifestation empreinte à la fois de simplicité et d'émotion.

Ils étaient venus nombreux les bourgeois de Sierre et les aînés cotoyaient les jeunes, tous dans un esprit de joie et de contentement.

M. Jean Arnold, président de la bourgeoisie, entouré de son conseil bourgeois, présida avec distinction et surtout avec amabilité ces heures consacrées à la reconnaissance.

Dans un discours fort bien venu, il sut trouver les mots exacts pour situer l'oeuvre de M. et Mme Marcel Gard, évoquer leur travail commun, souligner le rôle éminent de magistrat joué par le président Gard, concrétiser le tout par cette décision que le conseil bourgeois prenait pour les 70 ans de M. Marcel Gard de lui décerner le titre de bourgeois d'honneur de Sierre.

Puis encore, M. Jean Arnold a conquis les bourgeois présents par les incursions qu'il fit dans le passé de la bourgeoisie, par les rappels historiques, les étapes fastes de cette communauté sierroise, les faits saillants de ces dernières années. Mieux encore, le président avait découvert un texte situant les raisons pour lesquelles les bourgeois de Sierre avaient décidé de mettre le soleil dans leur emblème. Ce fut aussi l'évocation des vieilles familles qui depuis 1700 ont repris le flambeau des prédécesseurs.

Ces discours très applaudis fut suivi des propos que M. Marcel Gard voulut

apporter au nom de son épouse et en son nom personnel à l'assemblée des bourgeois. Le nouveau bourgeois trouva les mots du cœur pour exprimer sa reconnaissance. Mieux encore, il saisit cette occasion pour rappeler qu'un magistrat politique était là pour servir et c'est avec plaisir, reconnaissance, qu'il traduisit aux bourgeois la joie qui avait été celle de son épouse et la sienne à l'annonce de cette distinction. Et ce fut au tour des bourgeois de Sierre qui honorent leur cité de prendre la parole. Citons M. Oscar de Chastonay, président de la Banque cantonale à Sion, disert, spirituel, évoquant avec une réelle émotion les heures lumineuses qu'il a passées dans la cité de Sierre, puis M. le consul général Berthod, consul à Bordeaux, qui dit les liens qui peuvent exister entre un exilé et sa cité natale, enfin M. le conseiller national Paul de Courten dit le profond attachement qui continue à le lier à la cité du soleil et rappelle que ce district reste incontestablement un des plus beaux du canton. M. André Métraière, vice-président de la commune de Sierre, au nom du conseil municipal, apporta avec beaucoup d'à-propos les vœux et félicitations de la cité du soleil.

La partie officielle était terminée, partie à laquelle il y a lieu de signaler encore la présence bienvenue de M. Henri Pont, président de Saint-Luc et du Révérend curé de Saint-Luc qui s'étaient associés à cette manifestation. Chacun ensuite put à loisir évoquer souvenirs, trinquer la verre l'amitié et surtout fraterniser dans une ambiance comme rarement la bourgeoisie de Sierre en a connue.

En renouvelant nos plus vives félicitations à Mme et M. Marcel Gard, président du Conseil d'Etat, nous ne pouvons que remercier le conseil bourgeois de Sierre et son président d'avoir pris cette heureuse initiative qui honore non seulement les nouveaux bourgeois mais aussi la cité du soleil tout entière.

AU CHÂTEAU DE VILLA

La fondation du Château de Villa a été fort bien inspirée lorsqu'elle a fait appel à M. Jacques Falcou, artiste peintre parisien, titulaire de hautes distinctions dont le renom dans le milieu de la nature n'est plus à faire.

C'est la raison pour laquelle la fondation de Villa, que préside M. Elie Zwissig, pouvait par sa voix saluer au cours de cette remarquable exposition, M. le consul général de France à Lausanne O'Connor accompagné de Madame, tandis que M. Marcel Gard, président du Conseil d'Etat avait aussi prêté son concours à la réussite de cette manifestation artistique.

Au nombre des invités nous avons reconnu M. et Mme Jacques Falcou, M. Victor de Werra, juge cantonal, Me Paul-Albert Berclaz, président du tribunal II, M. Imesch, juge, M. Walter Schoecli, vice-juge et de nombreuses personnalités du monde artistique et politique.

Le peintre Falcou présente des toiles particulièrement expressives et très recherchées. Comme a pu le dire le président de la fondation, M. Elie Zwissig, dans son discours de réception, c'est un poète qui permet la recherche de l'humain et qui donne une vision tout empreinte de couleurs et une gamme variée de tonalités les plus diverses.

M. O'Connor, consul général de France, s'est plu à féliciter des liens qui existaient entre la ville de Sierre et la fondation du Château de Villa et est heureux de saluer avec Jacques Falcou un des ambassadeurs de l'art français. C'est dans une très grande maîtrise de son art que celui-ci sait être sincère et rendre son œuvre attachante.

L'exposition de l'artiste peintre Jacques Falcou sera ouverte jusqu'à fin septembre 1963 et nombreux seront ceux

qui voudront venir apprécier cette œuvre remarquable de ce peintre si attachant et si sympathique.

DISTRICT DE CONTHEY

VÉTROZ

Terrible accident de la circulation

Dans la nuit de mardi à mercredi, bien après minuit, un très grave accident de la circulation s'est produit sur la route cantonale Vétroz - Pont-de-la-Morge, là où la route, facilement roulable, effectue deux virages.

Un jeune motocycliste de Château-neuf, Lucien Schlotz, 19 ans, plâtrier-peintre de métier, a été décuvert mort à près de 50 mètres de sa machine. C'est un automobiliste séduisois, qui après avoir touché la moto qui gisait à terre, s'est rendu compte que le conducteur était étendu plus loin et sans vie.

Pour l'instant, les circonstances exactes de ce navrant accident ne sont pas encore connues.

BOURG-ST-PIERRE

Accidents de chantier

Ivaz Capo, ouvrier espagnol travaillant sur le chantier de la route du Gd-Saint-Bernard, pour le compte d'une entreprise de Sion, a reçu au cours de la journée de mardi, un lourd panneau sur un pied. L'infortuné a été hospitalisé à Martigny souffrant d'une fissure. Sur le même chantier, un peu plus tard, c'est un ressortissant italien qui, travaillant auprès d'une machine, s'est laissé prendre un doigt qui a été sectionné.

Conforti, Eggs, Simonetta et bien d'autres les initieront aux joies du sport automobile.

Cette formule a pour but de développer le goût du sport automobile. Elle a déjà été utilisée par d'autres Ecuries suisses et a connu un énorme succès. C'est la deuxième fois cette année que M. Gérard Pellanda, président de la commission sportive de l'Ecurie des 13 Etoiles, autorise un directeur de course, lors de l'organisation d'un rallye, à utiliser cette formule. Nous sommes certains que nombreuses seront les personnes qui s'annonceront à M. Roger Rey.

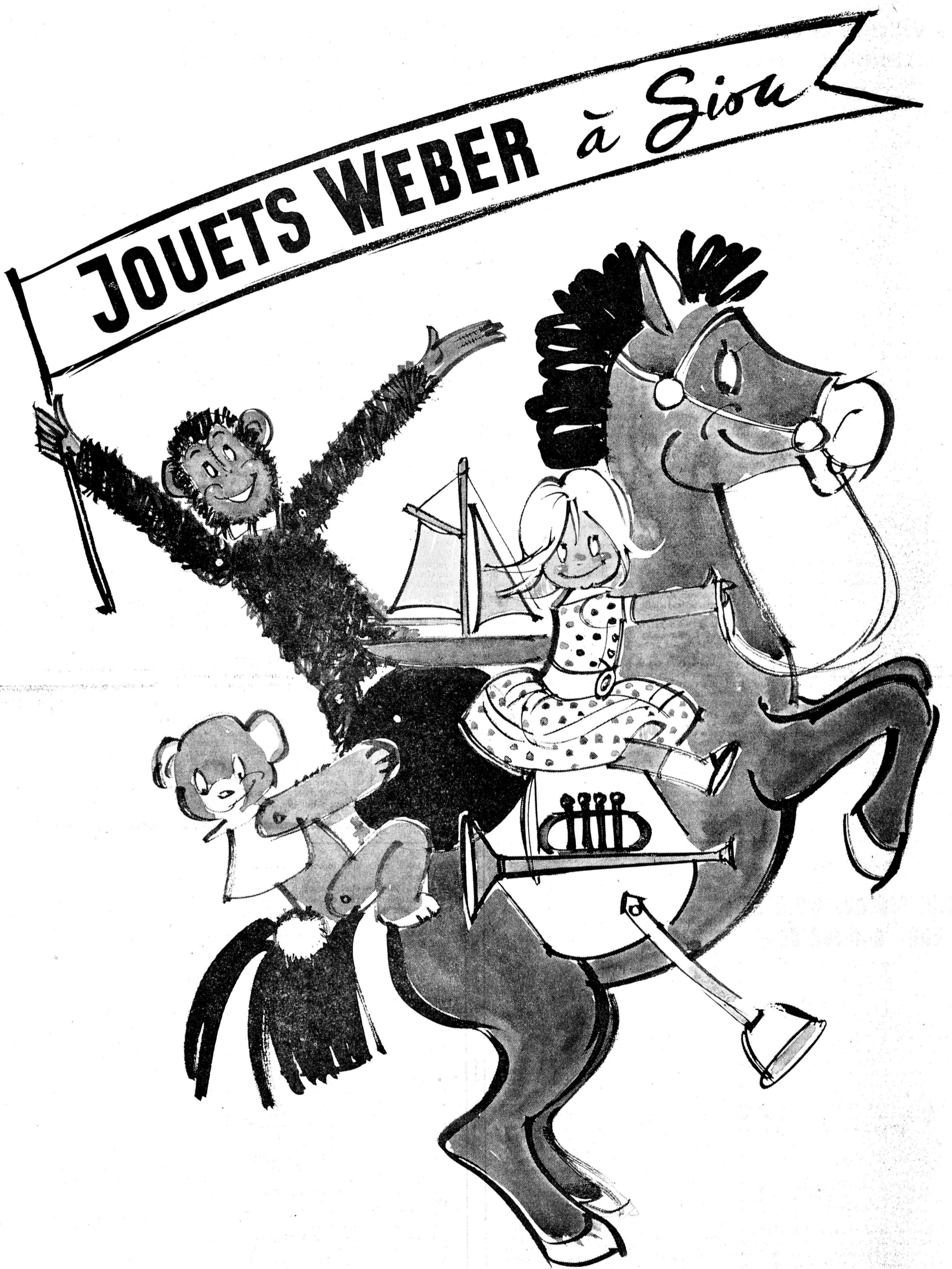
Nous vous rappelons que l'Ecurie des 13 Etoiles fondée en 1956 par une poignée de pilotes est actuellement une des plus importantes Ecuries de Suisse. Elle le doit tout d'abord à son dévoué président Me Jean Zufferey, et à l'intense activité de son comité et de ses membres. Il est rare qu'en Suisse il y ait une course internationale, nationale, rallye, gymkhana ou épreuve de régularité où l'Ecurie des 13 Etoiles ne soit pas représentée par un, deux ou trois de ses pilotes.

Ecurie des 13 Etoiles

RALLYE NOCTURNE DE SIERRE

Samedi prochain 13 juillet à 18 h. à la place des Ecoles à Sierre, M. Roger Rey, directeur de course, donnera le départ du 6e Rallye nocturne de Sierre.

Ce rallye organisé par l'Ecurie des 13 Etoiles est ouvert à tous les conducteurs détenteurs d'un permis de conduire. Il sera admis trois personnes par voiture. Si des personnes désirent une fois se tremper dans l'ambiance d'un rallye automobile de nuit et flirter pendant 5 à 6 heures avec des cartes, coordonnées et moyennes, elles n'ont qu'à s'annoncer à M. Roger Rey, case postale 74 à Sierre. Ces personnes ont soit la possibilité de former un équipage à trois, à savoir: pilote, navigateur et observateur, ou si elles le désirent, elles peuvent remplir le rôle d'observateur; elles seront alors réparties par M. Roger Rey dans différentes voitures conduites par des équipages quelque peu rôdés de l'Ecurie des 13 Etoiles. C'est avec plaisir que des Berger, Dussex, Rohner, Pellanda, Zufferey, Delessert, Laertscher,



Ouverture: Vendredi 12 juillet, 14 heures, rue de Lausanne 1, Sion

Le paradis des petits et des grands

ISÉRABLES

Un village à l'hospitalité chaleureuse, difficile à atteindre, mais encore plus dur à quitter

Le chroniqueur passe quelquefois par de mauvaises heures. C'est lorsque, invité dans une manifestation, il s'y trouve en si bonne compagnie qu'il ne veut absolument pas songer au retour. Et que le lendemain, il se rend compte qu'il doit laisser dissiper son euphorie avant d'essayer de refléter aussi fidèlement que possible la manifestation à laquelle il a participé.

Isérables est un de ces villages où, si on a quelque peine à y arriver, on a en revanche beaucoup plus de peine à en repartir, tant on s'y sent bien. C'est si vrai que dimanche soir, très tard, le chroniqueur se laissa aller à une douce euphorie. Il est vrai qu'il venait de passer en compagnie de la population du haut village et des musiciens de l'Helvétia, des heures charmantes qui n'inspiraient guère au travail.

Les heures ont maintenant passé et il est plus facile de relater ce dimanche de fête à Isérables.

Non seulement les musiciens mais toute la population étaient de la fête

Dans toutes les fêtes de musique, ou les inaugurations de costumes de musiciens, le processus est à peu de choses près le même.

Il y a d'abord la réception des fanfares et des invités avec le discours de bienvenue, ainsi qu'un vin d'honneur généreusement offert par les autorités de l'endroit. Ce processus s'est retrouvé à Isérables.

C'est par la suite que tout a changé et qu'on s'est rendu compte, qu'une fois de plus, Isérables se distinguait à sa façon. Après que M. Daniel Cretienand, secrétaire de commune eut donné l'ordre du jour de cette inauguration, le cortège s'ébranla en direction de la place de fête.

Quelle surprise. Un village balayé, nettoyé jusque dans ses moindres recoins. De vieilles maisons, des chalets magnifiquement décorés. Un arc de triomphe fait entièrement en fleurs naturelles, en l'occurrence des rhododendrons, bref tout le monde avait tenu à marquer sa joie en faisant un effort.

Il est vrai que dans un petit village de montagne, l'inauguration de costumes de la société de musique est une étape importante dans la vie de la fanfare d'abord et dans celle du village ensuite. Dès lors, il est logique que tout un chacun tienne à marquer sa joie.

Une mention spéciale doit être adressée à l'Helvétia qui a fait un effort particulier pour faire de son cortège quelque chose de haut en couleurs.

Je pense en particulier à la présentation, par une demoiselle, de l'«Helvétia» telle qu'elle figure sur nos pièces de monnaie. Il faut aussi relever les armoiries de la commune portées par un tout jeune garçon en costume du pays, la grande lyre portée par des fillettes. Bref, ce cortège fut une réussite.

Sur la place de fête, les invités, parmi lesquels MM. Aloys Copt, 2e vice-président du Grand Conseil, Edouard Morand président du PRDV, Francis Germanier conseiller national, Jean Vogt secrétaire du PRDV et ancien président des JRV, Marc Eugène Vouillamoz, président de la commune, Lévy Fort vice-président, Jules Monnet président de Riddes et Ernest Lambiel, ancien président de la même commune, Alfred Fort de Montreux et Joseph Amoos de Riddes, deux excellents collaborateurs, Roger Krieger de Martigny le fournisseur des seyants costumes dont l'Helvétia est actuellement habillée, Jean-Paul Fauquex ancien directeur du cinéma du village, Daniel Cretienand, Gilbert Gilloz et Marcel Monnet, conseillers de commune, Jules Lambiel juge de commune et président du parti radical du village.

Je n'aurai garde d'oublier MM. Pierre Daniel Vouillamoz et Josué Favre, les deux membres fondateurs de la fanfare encore en vie, ainsi que M. Alfred Gilloz, premier directeur de la société, qui bien qu'habitant actuellement en France, n'a pas craint de faire le déplacement pour revenir trouver ses amis, en compagnie de son épouse, elle aussi fort bien connue à Isérables. On notait également la présence de M. Luc Vouillamoz, président des Jeunesses radicales d'Isérables.

Le matin déjà, toutes ces personnalités avaient pris part à une raquette comme on les sert en montagne, c'est-à-dire excellente.

Musique, discours, ambiance chaleureuse, tel est le bilan de l'après-midi

La salle du cinéma fut bien trop petite pour accueillir tous ceux qui auraient voulu entrer afin soit d'écouter les productions des sociétés, soit les orateurs de talent qui prirent la parole. Sous la direction experte et pleine d'humour et de gentillesse de Marcel Monnet promu aux fonctions de major de table, la partie officielle se déroula sans heurt.

Ce fut tout d'abord l'Helvétia qui se produisit sous la direction de Gilbert Gilloz. Immédiatement après Jean Vogt le dynamique secrétaire du parti, prit la parole et silhouetta en termes concis mais parfaitement clairs, la future ligne de conduite du parti radical, à la suite du résultat de la votation sur la RP.

Puis vint la Concordia de Nendaz dirigée par Cyprien Stalder, qui totalise cette année 40 ans de musique (Bravo! Réd.) L'aubade des musiciens de Nendaz servit d'introduction au discours de M. Edouard Morand, président du PRDV. Politicien de grande classe, M. Morand fit un tour d'horizon sur le travail que le groupe radical allait fournir lors de la session actuelle du Grand Conseil, session où seront débattus de grands projets, tels celui, par exemple, du futur nouveau statut du personnel

— Vous n'avez pas abusé.
— Si. A demain ?
Aulwen abaissa les paupières. Il insista, tenace :
— Vous êtes trop courageuse pour renoncer à la lutte, mademoiselle. Je reviendrai demain et votre réponse sera « oui », n'est-ce pas ?
Les yeux affolés s'ouvrirent grands.
— Oui, dit-elle dans un souffle.

III

AULWEN SECRETAIRE

La lourde porte matelassée se ferma à regret. Le calme revint dans le grand bureau clair. Le zéaïement rythmé des ventilateurs rendait seul le silence vivant.

Jectan Mahsun, les deux mains à plat sur le cuir du sous-main, réfléchissait. Ses cheveux très noirs et souples frissonnaient sous l'agitation de l'air chaud, brassé par les appareils. Ses traits étaient creusés.

Au tour de lui, tout n'était que rigidité et froideur : les fauteuils pleins de morgue, les classeurs étincelants, les murs ornés de graphiques. Tout, jusqu'au grand tableau mural, signé d'un nom prestigieux, et dont les couleurs étaient sans âme. La pièce était climatisée et pourtant la chaleur poissait le corps.

Jectan se leva brusquement. Visiblement, ses pensées étaient très loin de là. Droit derrière les rideaux mouvants, il plongea du regard au dehors. Bresh Road était en proie à l'affairement sérieux des fins d'après-midi. Comme en tous les pays soumis à une chaleur écrasante pendant le jour, Singapour ne vivait vraiment qu'en ses matins et en ses crépuscules. Les murs du building étant insonorisés, les bruits extérieurs n'en franchissaient pas la barrière, mais on les devina : tonitruants, anachroniques, suraigus. Des autos immenses s'engluaient dans une mer de jinrickshas, de véhicules colorés et sordides. Tout s'agitait, se démenait désespérément.

Seuls là-bas, au coin de Hill Street, un char à bœufs et un chariot à bras formaient bouchon. Ils étaient comme un symbole des temps révo-

guration des costumes de l'Helvétia, cette journée qui nous a permis de découvrir un village charmant, habité par une population qui sait ce que les mots amitié et hospitalité veulent dire.

P. Anchisi
(Suite en page 8)

†

Monsieur et Madame Henri CRITTI-VILETTAZ et leur fille, à Leytron; Monsieur et Madame Joseph VILETTAZ-RODUIT et leurs deux enfants, à Leytron; Madame Veuve Joséphine JACQUIER-MICHELLOD et famille, à Leytron; Madame Veuve Marie-Louise MICHELLOD et famille, à Leytron et Lausanne; Madame Veuve Célestine MICHELLOD et famille, à Saxon; Les enfants de feu Cyrille MICHELLOD-MAYE, de Saxon et Lausanne; Les enfants de feu Aloys PRODUIT-MICHELLOD et famille, à Leytron; Monsieur Donat MICHELLOD-FARQUET et famille, à Leytron; Monsieur Marcel MICHELLOD et famille, à Neuchâtel; Madame Vve Jules VILETTAZ et famille, à Leytron; Monsieur Gabriel VILETTAZ et famille, à Leytron; Monsieur Camille VILETTAZ et famille à Leytron et Bourg-St-Pierre; ainsi que les familles parentes et alliées, à Leytron, Martigny-Ville, Saillon, Isérables, Aigle, Genève, Neuchâtel et Lausanne,

Madame veuve Anna VILETTAZ née MICHELLOD

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, survenue à l'hôpital de Martigny le mardi 9 juillet 1963, dans sa 73e année, après une courte maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron, le jeudi 11 juillet, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Profondément touchées par les très nombreuses marques de sympathie reçues lors de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les messages, les familles de

RAYMOND BENET SYLVAIN BENET et FRANÇOIS FORNAY

expriment leur profonde gratitude à toutes les personnes qui ont participé d'une quelconque manière à leur pénible épreuve, et spécialement à toutes les personnes qui ont bénévolement entrepris de difficiles recherches pour leur rendre les corps des disparus, et à celles qui par leur réconfort spirituel — dons de messes et autres — les ont aidées à supporter leur douloureuse épreuve.

Saint-Gingolph, le 5 juillet 1963.

P 10270 S

†

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Ernest Clavaz

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs dons pour des messes, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial aux médecins et infirmières de la clinique La Source et de la clinique Sylvana. P 65192 S

Dans le grand deuil qui nous a frappés, nous avons été soutenus et réconfortés par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus. A tous ceux qui ont pris part à notre peine et manifesté leur attachement à notre cher disparu, déjà pendant sa maladie et lors des derniers et cruels jours, nous exprimons notre profonde et sincère gratitude.

Notre reconnaissance s'adresse à tous : à ceux qui l'ont soigné : MM. le pasteur Hahn, les Drs Burgener et de Chastonnay, les Révérendes Sœurs de l'Hôpital; ses gardes-malades : Sœur Monico et Mme Jean Cinter; à ceux qui l'ont entouré : les autorités ecclésiastiques et civiles, la communauté protestante et les enfants des écoles; les sociétés de gym, actifs, dames, hommes et vétérans cantonaux; des lutteurs : association fédérale, romande et cantonale; son membre honoraire M. Charles Courant; les contemporains de 1891; l'Association radicale et le parti, les Jeunesses radicales de Sierre et Chippis; les Sociétés de musique et de chant de Venthône; Le Stand, le Club alpin suisse; l'Association cantonale des patrons boulangers, l'Association cantonale des patrons confiseurs; la Société des cafetiers; la Société d'agriculture; le Rotary-Club; les Conseils d'administration de l'Hôtel Bellevue S. A., des Hôtels de Zinal; des Cultures fruitières du Rhône S. A.; du Richmond Club, Lucerne; les employés et le personnel de la maison; les Corps de police cantonale et communale; à tous, sociétés, camarades, amis et sympathisants qui ont si chaudement manifesté leur amitié nous disons merci.

La famille de Fritz Jegerlehner, Sierre P 9961 S

†

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil,

Monsieur Julien Saudan

et les familles de

Madame Henriette Saudan-Chanteloz

remercient de tout cœur les personnes qui, de loin et de près, soit par leurs gentilles pensées, leurs envois de fleurs et leurs dons pour des messes, les ont aidés à supporter ces biens tristes moments.

Un merci à toutes les personnes qui ont accompagné notre chère épouse, maman et grand-mère à son champ de repos. P 65195 S

5

Elisabeth Bontemps

LE SEIGNEUR DU DÉSERT

Après, je verrai à vous garder à un autre service.

Il parut réfléchir, compléta :

— Je dirige une importante maison de tractations immobilières.

Aulwen le regardait fixement. Il ne savait donc pas qu'elle n'était plus capable de rien faire de bon, jamais ? Qu'elle n'était qu'une inutile ? Son milieu même l'avait rejetée.

— Je viendrai demain chercher votre réponse. Réfléchissez.

Il s'inclina. Aulwen voulut se redresser, refuser, elle ne put que soulever à peine la tête. Sa nuque douloureuse l'aramena au creux de l'oreiller.

— Monsieur ?
Il revint, sourcils froncés.
— Je ne peux pas...

Elle se sentit transpercée par l'incisif regard bleu. C'était une puissance que cet homme. Dangereuse ou bienfaisante ? Il grondait impatientement :
— Allons, ne faites pas l'enfant. Vous m'avez dit n'avoir pas de travail. C'est pour cela que vous partiez de Singapour, n'est-ce pas ? La vie est rude dans cette ruche pour une isolée.

Elle hésita. C'était vrai que la vie avait été hostile à sa solitude et qu'elle n'avait pas de travail. Peut-être même était-ce son oisiveté qui la perdait, qui avait perdu Raphael ?

— Allons, je viendrai demain. Je suis sûr que vous aurez réfléchi et que vous accepterez. Ce soir, vous êtes trop fatiguée et j'ai abusé.

Oui, elle était fatiguée, mais presque heureuse.

lus : têtus, mais sans force contre la fébrilité humaine.

Jectan Mahsun était habitué à ce spectacle. Son absurdité et sa couleur violente ne lui étaient plus que lassitude. Il en connaissait tous les rites, toutes les odeurs. Singapour, pour lui, n'était pas la patrie. Il fit impatientement claquer ses doigts.

— Allons, dit-il tout haut, prompt à réagir contre la séduction douce-amère de ses rêves.

Il pressa du pied, près du bureau, un bouton invisible. Presque instantanément, un pan de mur vira, entraînant une bibliothèque en trompe-l'œil. Posément, l'arrivante repoussa le panneau. Bloc et stylo en main, elle attendit.

Jectan lui fit signe d'avancer et, comme elle faisait mine de se préparer à noter, il sourit :

— Non, mademoiselle Smith, ce n'est pas pour travailler que je vous ai appelée.

Aulwen, surprise, ne répondit pas. Avec une très stricte jupe grise, elle portait un chemisier blanc au col fermé. Pas un bijou et pas de fard. Sa coiffure absurde la faisait ressembler à un adolescent trop gracieux. Une étonnante volonté d'effacement paraissait lutter en elle avec une machinale habitude de séduction.

— Je voulais vous demander, mademoiselle, êtes-vous satisfaite de votre nouveau home ?

— Pleinement, monsieur. Je vous remercie.

— Avez-vous trouvé quelqu'un pour vous servir ?

— Oui. Une Chinoise et son fils.

— Quel âge tous les deux ?

Aulwen sourit en pensant à l'énorme Mme Liang, qui paraissait plus rouler que marcher, et à Li-Sing, son invraisemblable garnement de fils. A six ans, il était sans doute le plus jeune hylam de Singapour.

— Quel âge ? La mère n'en a plus. Le fils n'est qu'un enfant.

— Ce n'est pas suffisant. Je connais ces gens. Ils ne font que ce qu'ils ont envie de faire.

C'était un homme étrange, en vérité. Aulwen n'aurait jamais cru pouvoir accepter qu'un indifférent, un presque inconnu, dispose, ainsi qu'il l'avait fait, de son sort, de sa vie et pres-

que de ses plus petits soucis domestiques. Il parut deviner sa pensée.

— Vous me trouvez importun, n'est-ce pas ?

Elle ne protesta pas. C'était cela qui dérotait en elle et plaisait à Jectan. Une grâce irrépressible, coupée de réserves hostiles, à peines polies.

— Et pourtant, mademoiselle, je ne peux arriver à en éprouver du remords. Quand je songe à cette pièce innommable où vous vous étiez réfugiée à votre sortie de l'hôpital, je m'en veux, au contraire, de ne pas avoir décidé, dès avant votre guérison, de votre lieu d'habitation.

Aulwen se détendit un peu. Le ton de Jectan indiquait très nettement que la journée de travail était finie.

— Mais je vous assure, monsieur, que j'étais très bien. C'était très amusant, cet hôtel chinois !

Jectan resta silencieux un instant. Sous son regard dur, Aulwen se décontenançait toujours. Pourtant, elle avait en lui, déjà, une immense confiance.

— J'ai l'impression que vous êtes une petite fille. Vous avez des ravissements d'enfant.

C'était là un mot qu'elle ne pouvait plus supporter.

— Je n'ai plus l'âge d'être une petite fille, dit-elle avec apreté, et mes ravissements ne peuvent être que ridicules.

Elle était restée debout et se tenait raide comme pour un interrogatoire. Il se leva et vint nonchalamment s'asseoir sur le coin de son bureau. Il y avait déjà plus d'un mois qu'il la connaissait. Le stage qu'elle avait accepté de faire auprès de lui allait bientôt se terminer. Elle l'avait rempli avec une conscience inquiète. Pourtant, il l'avait tout de suite sentie, elle n'avait jamais exercé ce métier. Elle s'était adaptée avec une grande facilité et aussi une grande contrainte. Elle n'avait rien livré d'elle-même et de ses pensées. Pourtant, Jectan Mahsun voulait savoir quelle personnalité cachait la volonté forcée qui l'avait sauvée de la mort lors de son incroyable aventure. Au début, il avait agi par réflexe, sans trop réfléchir.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Jeu 11 juillet

7.00 Bonjour à tous - 7.15 Informations - 11.00 Emission d'ensemble - 12.00 Midi à quatorze heures - 12.45 Informations - 12.55 La véritable histoire de Robinson Crusoe - 13.05 Mais à part ça - 13.10 Disc-O-Matic - 13.45 Le quart d'heure du bel Canto - 16.00 Le rendez-vous des isolés - 16.20 Les heures claires - 17.00 La semaine littéraire - 17.30 La paille et la poutre - 17.45 La joie de chanter - 18.00 Bonjour les jeunes - 18.30 Le micro dans la vie - 19.00 La Suisse au micro - 19.15 Informations - 19.25 Le miroir du monde - 19.45 Rythmes autour du monde - 20.10 Fraternelle Amazonie - 20.30 Discoparade - 21.15 Candida Surbom - 21.55 Grands interprètes au studio de Lausanne - 22.30 Informations - 22.35 Le miroir du monde - 23.00 Ouvert la nuit.

2e programme - 19.00 Emission d'ensemble - 20.00 Disques demandés - 20.30 Mélodies montagnardes - 20.45 G. Pelli, piano - 21.10 Vedettes italiennes - 21.30 New Pergola Quartet - 21.50 Sauterie.

Vendredi 12 juillet

1er programme - 7.00 Bonjour à tous - 7.15 Informations - 8.30 La radio vous tient compagnie - 10.00 Films sans images - 10.20 Les grands ballets - 11.00 Emission d'ensemble - 12.00 Midi à quatorze heures - 12.15 Le memento sportif - 12.45 Infor-

mations - 12.55 La véritable histoire de Robinson Crusoe - 14.00 Entre nous - 16.00 Le rendez-vous des isolés - 16.20 Bonjour les jeunes - 17.00 Des hommes en blanc, des hommes en noir - 17.30 Musique de chambre - 18.00 Musique sous tous les cieux - 18.30 Le micro dans la vie - 19.00 La Suisse au micro - 19.15 Informations - 19.25 Le miroir du monde - 19.50 Trois Etoiles - 20.05 Le régiment des vagabonds - 20.35 Un soir à Vienne - 21.10 Ce jour-là - 21.30 Le concert du vendredi - 22.30 Informations - 22.35 La ronde des festivals.

2e programme - 19.00 Emission d'ensemble - 20.00 Disques demandés - 20.30 Play-House Quartet - 20.45 Compositeurs de chansons - 21.15 Spectacle de variétés - 22.20 Trois chansons de Modugno.

Télévision

Jeu 11

16.00 Tour de France cycliste - 17.00 Kinderstunde - 20.00 Téléjournal - 20.15 Mahalia Jackson - 20.30 Tour de France cycliste - 20.40 Présentation de la Flûte enchantée - 20.45 La Flûte enchantée - 21.50 La Flûte enchantée - 21.50 Soir Information - 22.20 La flûte enchantée (2e acte).

Vendredi

16.00 Tour de France cycliste - 20.00 Téléjournal - 20.15 Carrefour - 20.30 Tour de France cycliste - 20.40 Un certain M. Jo - 22.25 Soir Information - 22.55 Téléjournal.

Cinéma

Cinéma ETOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi, tous les soirs à 20 h. et 22 h., Festival d'été. Cette semaine : semaine du western. Mercredi 10, un film de John Ford, « La poursuite infernale » (dès 16 ans révolus); jeudi 11, un film de Georges Stevens, « Shane, l'homme des vallées perdues » (dès 16 ans révolus); vendredi 12, un film d'Edward Dmytryk, « Warlock, la cité sans loi » (dès 16 ans révolus); samedi 13, un film de John Sturges, « Le dernier train de Gun-Hill » (dès 16 ans révolus); dimanche 14, un film de Robert Aldrich, « Bronco Apache » (16 ans révolus).

CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi : toute la magie du désert dans « Le Cheik rouge ». En Scope-Couleurs. (Dès 16 ans révolus).

Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 10 : « La vallée des pharaons » avec Debra Paget et Ettore Manni (dès 16 ans révolus).

Dès vendredi 12 : « Les hommes veulent vivre », le dernier film de Léonide Moguy. (Dès 16 ans révolus).

Cinéma REX, Saxon

Jeu 11 : « La vallée des pharaons » avec Debra Paget et Ettore Manni (dès 16 ans révolus).

Dès vendredi 12 : « Le bateau d'Emile » avec Annie Girardot, Lino Ventura, Pierre Brasseur et Michel Simon. (Dès 18 ans révolus).

Un bon livre doit être lumineux; il n'est pas besoin pour cela qu'il soit volumineux!
Bover.

Assemblée générale de la Caisse suisse de voyage

La 23e assemblée générale de la Caisse suisse de voyage s'est tenue à Interlaken sous la présidence du professeur W. Hunziker. M. H. Junker, président de la commune d'Interlaken, adressa une cordiale bienvenue aux assistants et remit au président la clef d'or d'Interlaken. Dans son allocution d'ouverture, le professeur Hunziker fit le point des relations nationales et internationales nouées par la Caisse suisse de voyage sous la forme d'une participation active qui sont un gage pour l'avenir. Elles confèrent une assise solide au maintien de ses principes à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Dans son exposé oral sur le rapport annuel, M. H. Althaus, vice-directeur, fit mention de la belle extension que la Caisse suisse de voyage prit en 1962. Le rapport annuel et les comptes furent approuvés sans discussion et décharge fut accordée au conseil d'administration.

A l'ordre du jour de l'assemblée figurait un exposé de M. L. Millwisch, directeur général de l'Office autrichien du tourisme sur les « problèmes du tourisme social en Autriche ». Faisant allusion aux aménagements de tourisme social en Autriche, dus essentiellement à l'activité de l'Union syndicale autrichienne et de l'Union autrichienne de tourisme social, l'orateur parla en faveur de l'étude approfondie de projet d'aménagement de régions de rétablissement. A son avis le développement du tourisme social ne devrait pas être influencé uniquement par des considérations d'ordre économique, mais il devrait plutôt se développer sur des bases scientifiques. L'assemblée, qui se déroula de la plus

heureuse façon, se termina par un banquet et par une partie de bateau sur le lac de Brienz.

Interventions radicales aux Chambres fédérales

Circulation et véhicules militaires (petite question von Greyerz)

Le 21 mai 1963 s'est produit sur la section de l'autoroute Lucerne-Hergiswil un accident de la circulation qui a fait trois victimes. L'enquête préliminaire a révélé que deux véhicules militaires, dont l'équipement était insuffisant, ont joué un rôle fatal. Une reconstitution de l'accident a montré que le signofil du véhicule appuyant sur la gauche pour dépasser n'était pas visible de l'arrière; d'autre part, le conducteur du véhicule militaire dépassant ne pouvait voir suffisamment derrière lui la route dans son rétroviseur.

Quelles mesures peuvent être prises pour mettre fin aussitôt que possible à de telles insuffisances de l'équipement, qui constituent un danger pour la circulation routière? Des prescriptions plus sévères ne s'imposent-elles pas aussi pour la circulation des véhicules militaires sur les autoroutes?

Produits pharmaceutiques (petite question Alfred Borel)

Le Conseil fédéral ne pense-t-il pas que le moment est venu, compte tenu de l'extraordinaire développement de la fabrication de produits pharmaceutiques, de leur consommation et des risques que cette situation présente, d'étudier une mise au point de la protection accordée aux usagers, soit en encourageant les cantons à conclure un nouveau concordat, soit en étendant aux produits pharmaceutiques l'application de la législation relative à la surveillance des denrées alimentaires (art. 69 bis, lettre a, de la Constitution fédérale)?



SION
le seul spectacle
SON ET LUMIERE
panoramique
tous les soirs
du 1er juillet au 30 septembre

Les bonnes affaires...

Robes dames dès fr. 19,-
Encore quelques manteaux dames
Jupes - Blouses - Pulls - Tabliers
Bas dames dès 1 fr. 75 (sans couture)

Nombreux articles à des prix très intéressants

AU MAGASIN FRIBERG

CONFECTION - NOUVEAUTÉS
MARTIGNY-BOURG
Tél. (026) 6 18 20

P 189-15 S

Entreprise de Martigny désire engager

1 employé (e) de bureau

pour comptabilité et correspondance. Faire offres sous chiffre P 65205 S à Publicitas Sion. P 65205 S

Attention!

Salami Nostrano extra p. kg. Fr. 11,-
Salami Milano I p. kg. Fr. 10,-
Salami Bindone p. kg. Fr. 8,50
Salametti I p. kg. Fr. 7,-
Salametti « AZIONE » p. kg. Fr. 5,50
Mortadella Bologna p. kg. Fr. 5,-
Viande de vache pour bouillir p. kg. Fr. 3,50
Lard maigre séché à l'air p. kg. Fr. 7,50
Boucherie-Charcuterie
Paolo FIORI, Locarno
Tél. (093) 7 15 72.
P 2077 O

A vendre

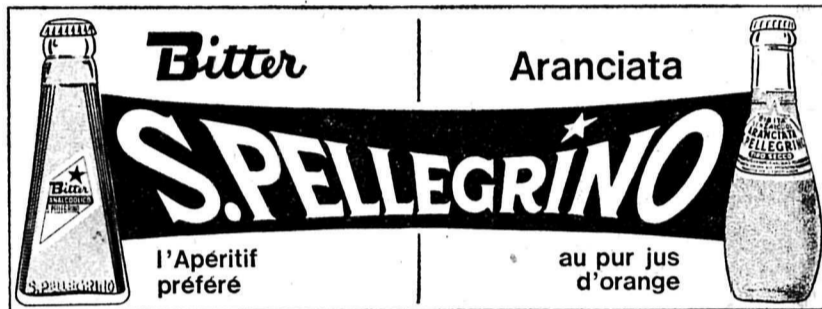
3 CHIENS

courants, âgés de 3 mois, parents forts chasseurs sur lièvre.

S'adr. Georges Martin, les Charbonnières (vallée de Joux) 021-85 12.93 P 39948 L

N'oubliez pas

que les PETITES ANNONCES rendent service!



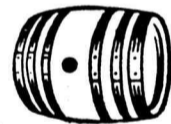
Bitter | **Aranciata**
S. PELLEGRINO
l'Aperitif préféré | au pur jus d'orange

Exclusivité : H. L. Piota - Tél. 6 12 28

On cherche jeune homme 17-18 ans comme

AIDE DE FABRICATION

Travail offrant possibilités d'avenir. S'adresser à Florval S. A., fabrique de confitures, Saxon, tél. 026 - 6 21 19 P 65208 S



FÛTS SOLIDES

de toutes grandeurs avec ou sans portette.

Demandez les prix de H. Marboz, Kirchberg (BE).

OFA 03.630.01 B

On demande

Dame de buffet

journal de 8 heures, horaire régulier, libre le dimanche. Bon salaire, débutante acceptée. S'adresser Restaurant « Le Carillon », Martigny-Ville, tél. 026 - 6 02 91. P 10334 S

On demande

Aide de cuisine

horaire régulier, bon salaire, libre le dimanche. S'adresser Restaurant « Le Carillon », Martigny-Ville, tél. 026 - 6 02 91.

Cherchons

Employée de bureau

évent. facturiste. Salaire intéressant. Entrée à convenir. Faire offres par écrit à Fils Maye S. A., vins du Valais, Riddes. OFA 7048 L

POUR TOUS LES IMPRIMÉS

à des prix modérés

Imprimerie Montfort

L. Cassaz-Montfort, succ.
MARTIGNY

Je cherche

chambre meublée

S'adresser à René Iten, Martigny (026) 6 11 48. P 65216 S

MARTIGNY

PLACE CENTRALE

Monsieur

VÊTEMENTS

CHIC ET DISTINCTION



Débarrassez les vignes des araignées rouges

Phenkapton Geigy

Action en profondeur et de durée.

J. R. Geigy S. A., Bâle

Maisons de week-end et de vacances à travers le monde

L'homme moderne n'a pas la vie facile. La cadence du travail normal actuelle provoque l'épuisement et « l'indispensable » automobile est la cause du manque d'exercice. L'air est empesté par l'énorme augmentation du nombre de voitures. Malgré cela, nos contemporains trouvent encore le moyen de s'emplier les poumons de fumée de tabac. En voici les conséquences : l'homme devient nerveux et sujet aux infarctus de l'aorte, au cancer et à d'autres maladies encore. Chaque médecin peut raconter toute une histoire à ce sujet.

Cependant, on a mis du temps à reconnaître les dangers que représentent la propension à la commodité et le manque d'air pur. Toutefois les incitations à reprendre les excursions et à passer son temps libre dans la verdure, loin de toute agitation ont trouvé un terrain fertile.

Il est certain que chacun rêve de posséder sa propre maison de vacances ou de week-end. Mais les prix de terrains restent très élevés à la proximité des villes et les frais non négligeables du transport des matériaux dans les régions éloignées rendent impossible la réalisation de pareils vœux. Ceci est la raison pour laquelle de nombreuses maisons ou associations ont pris sur elles de faire construire ou de louer des maisons de vacances pour leur personnel.

Des architectes et des « spécialistes des questions de vacances », dans le monde entier, ont entrepris des études afin de réaliser des maisons de vacances ou de week-end économiques et conformes aux besoins. Ainsi que le démontre notre reportage photographique, les résultats de ces recherches sont réjouissants.

SUISSE — Après des années de travail, l'architecte Justus Dahinden, en collaboration avec des pédagogues, des psychologues pour la jeunesse, des ménagères, des industriels et des techniciens de Pro Juventute, a mis au point un protocole. L'intérieur de la maison réalisée au point de vue purement fonctionnel a une coupe de cinq angles, dont les deux côtés frontaux sont entièrement sous verre. La maison repose sur pilotis. On évite de ce fait les travaux d'écrasement du terrain et l'on obtient un emplacement de jeux couvert pour les enfants ainsi qu'un endroit sec pour faire sécher la lessive. Le support de la maison est en charpentes de bois préparées en atelier et montées directement sur l'endroit de la construction. L'enveloppe extérieure est en plaques d'éternit pour toitures. Le revêtement des parois intérieures est fait de planches de bois de sapin. Une natte isolante est placée entre le sommier du toit et le plafond. En supprimant les cloisons de séparation intérieure il est possible de placer 10 lits dans le type de base de la maison, et 6 lits dans les deux types de maisons qui en sont dérivées.



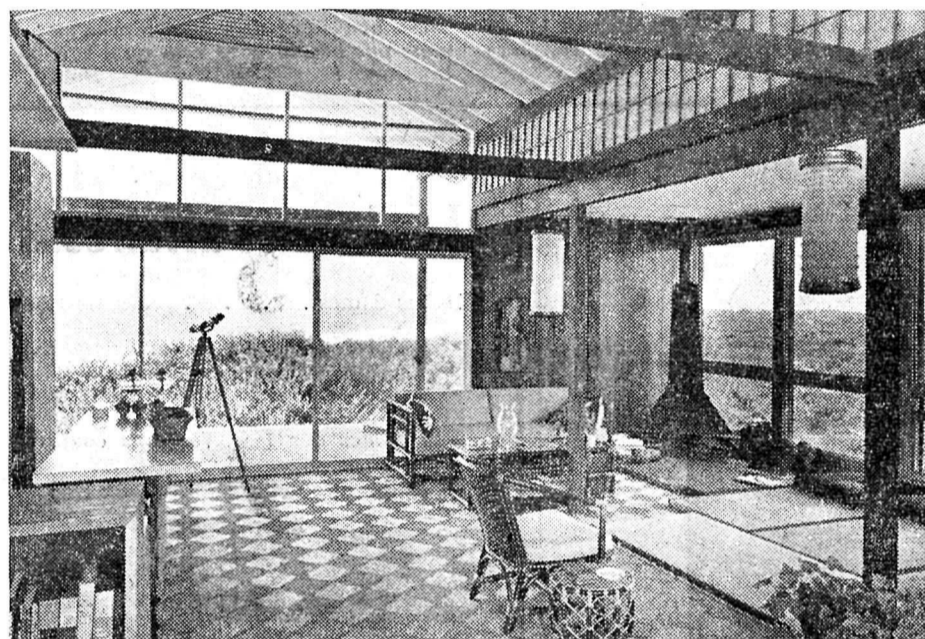
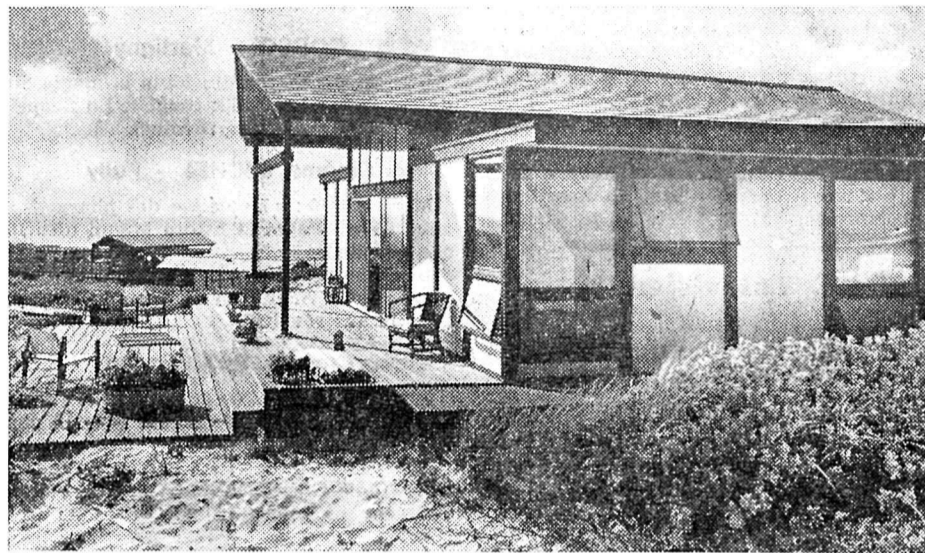
AUTRICHE — L'architecte Bruno Tinhofer a construit cette maison d'été au Neusiedler See. Elle repose sur une plaque de base qui s'appuie sur des pilotis, dans la ceinture de roseaux du lac. Elle n'est accessible que par le lac au moyen d'un ponton d'embarcadère. Toutes les chambres ont accès sur le hall couvert. Ce hall peut être fermé vers l'extérieur par des portes coulissantes identiques à la grande porte de verre séparant la chambre de séjour de la terrasse. Une source qui se trouve dans le lac fournit l'alimentation en eau. La construction a été exécutée en bois. Les surfaces extérieures des parois sont recouvertes de plaques de ciment d'amiante blanches et isolées au moyen de nattes en roseaux. Tous les plafonds, parois et planchers sont protégés contre l'effraction au moyen de treillis d'acier de construction.



JAPON — Une maison de textiles japonaise a construit pour ses employés un home de convalescence au milieu d'un site vallonné et boisé sur les bords du lac Seto. Les chambres indépendantes sont installées à l'européenne, quoique pour la majorité d'entre elles on ait adopté le style traditionnel japonais. Le matériau de construction est constitué par des blocs en pierres artificielles ayant une forte texture de surface, du bois et des plaques ondulées en ciment d'amiante pour la toiture.



ETATS-UNIS — Un entrepreneur américain a construit cette colonie sur l'île de Fire Island éloignée de New York d'environ 80 km. Les appartements sont vneuds ou loués. Etant donné que la partie de l'île choisie est très étroite, presque toutes les parcelles sont contiguës à la plage et donnent soit sur l'Atlantique soit sur le bras de mer qui sépare Fire Island de Long Island. Pour les maisons de vacances, un prototype a tout d'abord été exécuté. Par la suite, deux ou trois types différents seront construits. La légère construction de bois a été munie de parois extérieures faites de plaques lisses de ciment d'amiante.



Le rachat du Berne - Lötschberg - Simplon par la Confédération : Un pas en avant

L'avenir du chemin de fer Berne-Lötschberg-Simplon s'est-il scellé alors qu'un superbe train tout neuf amenait les invités du cinquantenaire de la ligne de Berne à Brigue ? On pourrait le croire car les orateurs, en rappelant la clairvoyance et le courage des pionniers du BLS, ont tous insisté sur un point précis : l'aboutissement des pourparlers entre la Confédération, les CFF et le BLS pour le rachat de cette dernière ligne et sa modernisation. M. Virgile Moine, président du gouvernement bernois et du conseil d'administration du BLS, a rappelé que la subvention votée par les Chambres en 1907 était subordonnée à la condition que le tunnel du BLS serait à double voie et que les rampes d'accès seraient projetées de telle sorte que la pose d'une deuxième voie puisse se faire facilement par la suite. M. Willy Spuhler, président de la Confédération, s'exprima clairement en déclarant que le Lötschberg est le complément indispensable du Gothard. Le Conseil fédéral, dit-il, ne conteste pas que l'établissement de la double voie sur la totalité de la ligne du BLS revêt un intérêt national. Le rachat répond à des impératifs économiques et l'intégration du BLS au réseau CFF est dans une ligne de saine politique. Sans pouvoir donner dès à présent des assurances formelles, le Conseil fédéral souhaite que les pourparlers engagés avec les autorités bernoises aboutissent bientôt à des résultats satisfaisants susceptibles d'ouvrir une vue sereine sur l'avenir.

M. S. Brawand, ancien directeur des Travaux publics du canton de Berne, qui dirige aujourd'hui le BLS, a affirmé « que le dédoublement du BLS sur tout le parcours est une tâche d'intérêt national qui dépasse les forces du seul canton de Berne ». Que penser de ces discours ? Comment se dérouleront les prochaines tractations entre le canton de Berne et la Confédération ? On doit admettre à priori que vendeur et acheteur ont aujourd'hui un intérêt commun à ce que la transaction se fasse dans le plus bref délai. La Confédération, ou disons plutôt, l'administration fédérale était d'avis qu'en complétant l'équipement de la ligne du Gothard, il était possible d'assurer le trafic entre le nord et le sud du pays. Or, la ligne du Gothard est surchargée. Il faut ou en-

treprendre immédiatement la rénovation de la seconde transversale suisse qu'est le BLS ou renoncer au trafic et payer cher un tel isolement. Les autorités bernoises et du BLS qui n'étaient non plus très pressées de vendre ce chemin de fer depuis qu'il réalise des bénéfices raisonnent autrement. Le coût de la modernisation est tel qu'il vaut mieux vendre. Comment fixera-t-on le prix du BLS ? Les CFF sont d'avis qu'ils ne peuvent pas prendre à leur passif une dette qui dépasse leur capacité financière. Ils se souviennent des expériences amères du premier rachat des lignes de chemins de fer privés. Longtemps, les dettes contractées ont pesé dans les bilans. On croit qu'on se basera sur une évaluation faite par des experts comme cela se pratique lorsqu'il y a, entre cantons et communes par exemple, des tractations semblables. La Confédération sera-t-elle amateur des compagnies ferroviaires gérées par le BLS, de celles pour la navigation sur les

lacs de Brienz et de Thoune ? C'est aussi une question à l'étude. Enfin, comment entreprendra-t-on les travaux de modernisation, la construction de la double voie sur tout le parcours ? Il faudra premièrement effectuer d'importants travaux dans le Jura bernois et établir une seconde voie dans le tunnel de Moutier Granges qui fait partie du BLS. Depuis 1950, il existe une station block, mais le tunnel, long de 8,57 km., n'en est pas moins un goulet. Construire une gare à l'intérieur coûterait 8 millions, sans toutefois résoudre le problème. Cette double voie est donc d'une urgente nécessité. C'est ce qu'on a reconnu formellement aux fêtes du cinquantenaire du BLS et c'est pourquoi les représentants de l'Association pour la défense des intérêts du Jura, invités à la manifestation, arboraient un large sourire. C'est exactement ce qu'ils tentent de réaliser depuis plusieurs lustres. Le bout du tunnel commence à poindre... SLI

Communiqué pour les vigneron

Destruction du liseron

Dès que les jeunes grains de raisin ont atteint un diamètre d'environ 3-5 mm., on peut traiter le liseron (avelia) avec l'un des produits suivants : 2,4-D-Erbo, 2,4-Pluss-Staufner, 2,4-Dés herbant Ciba, Erpan, Gésin, Herbexit, Nétagrone, Yerbacid. Traiter par temps beau et chaud.

Précautions du moment : traiter par temps calme, en l'absence de vent. De préférence à la pompe à dos. Ou bien à la pompe à moteur mais avec une basse pression. Pourvoir les jets d'une boîte ou d'un couvercle pour diriger le liquide vers le sol. Si ces précautions sont prises, il n'y a aucun risque. Si elles ne le sont pas : déformation des feuilles et risque de coulure l'année prochaine.

Précautions de toujours : ne jamais employer des désherbants contenant du 2,4-D, ceux qui sont cités ici et les autres, avant que la floraison soit bien terminée. Laver soigneusement les pompes, laisser tremper, changer l'eau, utiliser de l'eau bouillante, ou bien réserver une pompe à cet usage uniquement.

GYMNASTIQUE

Association cantonale valaisanne de gymnastique

LES GYMNASTES VALAISANS SE SONT DISTINGUÉS

La délégation valaisanne de l'ACVG qui a participé à la 66e fête fédérale de Lucerne, les 27, 28, 29 et 30 juin dernier, s'est particulièrement distinguée.

Il paraît utile de revenir brièvement sur les résultats acquis par les sections valaisannes et d'en tirer une petite statistique fort intéressante.

Comme par le passé, soit lors de la dernière confrontation groupant les sections romandes qui avait pour base la fête romande de Fribourg, les gymnastes valaisans restent en tête avec la moyenne de 142,90 points. Dans l'ordre nous trouvons Neuchâtel 142,72, Fribourg 142,65, Genève 142,13 et Vaud 141,93. Ce classement est plus serré que lors de la fête de Fribourg où seuls les Jurassiens — sections invitée; — avaient tenu tête aux sociétés du Vieux Pays avec une moyenne presque égale. Cette fois la marge se resserre, Neuchâtel et Fribourg sont très près des Valaisans alors que Genève est « décollé » avec Vaud, ce dernier ayant 1 point de moins en chiffres ronds sur la moyenne des sections valaisannes. A Lucerne il y avait 81 sections vaudoises, 29 neuchâteloises, 26 valaisannes, 22 fribourgeoises et 15 genevoises. Genève et Neuchâtel n'ont pas eu de couronne de deuxième classe, alors que Fribourg en a 1 et Vaud 10 sections de moins de 140 points. Le Valais figure également dans cette catégorie et ce qui nous peine c'est de voir l'une de ses sections atteindre le nombre de points le plus bas de la fête. C'est du reste, et il en est heureux, la seule couronne de deuxième classe de l'ACVG. Ce sera notre seule déception car à la vue des quelques chiffres cités plus haut, cette fête fédérale fut — sur le plan de la gymnastique en terre romande — en tout point favorable à notre association. Encore qu'il faille travailler dur, les Neuchâtelois et Fribourgeois ayant sensiblement progressé; ils seront de dangereux adversaires lors de la prochaine fête romande que le Valais aura l'honneur d'organiser pour la première fois à Sion en 1965.

Au haut du classement nous trouvons Charrat qui avec 145,28 points est première du canton de sa catégorie et 18e de Suisse sur 146 sociétés. Brigue est 35e, Gampel 63e, Naters 78e sur 176 sections du concours C, 6e catégorie alors que Vernayaz est 59e de Suisse sur 201 sections. Ces quelques chiffres sont issus du classement des meilleures sections valaisannes qui ont dépassé les 144 points, ce qui situe la valeur de ces sociétés.

Le bilan est bon, sachons en prendre conscience; l'ACVG est pleine de vitalité.

FESTIVAL D'ÉTÉ DU CINÉMA MARTIGNY

Du mercredi 10 au dimanche 14 juillet, **TOUS LES SOIRS à 20 h. et 22 h.**
(Le film du dimanche est également joué en matinée à 14 h. 30)

MERCREDI 10	Un film de John Ford	LA POURSUITE INFERNALE
JEUDI 11	Un film de Georges Stevens	SHANE, l'homme des vallées perdues
VENDREDI 12	Un film d'Edward Dmytryk	WARLOCK, LA CITÉ SANS LOI
SAMEDI 13	Un film de John Sturgess	LE DERNIER TRAIN DE GUN-HILL
DIMANCHE 14	Un film de Robert Aldrich	BRONCO APACHE

Toutes les séances ont lieu au
CINÉMA ÉTOILE MARTIGNY

Dès 16 ans révolus

Demandez

notre excellent bœuf salé et fumé

O. Neuenschwander S. A., 17, av. du Mail, Genève, tél. (022) 24 19 94.

On cherche

chauffeur-magasinier

pour chantier dans la région de Martigny. Téléphoner au 026 - 6 13 04. P 10162 S

AGRIA

pulvérisateur
motoculteur
tracteur
faucheuse
sarcluseuse

Atelier de réparation exclusivement pour AGRIA. 2, 5, 4, 6, 7 et 8 CV.
AGRIA-AGENCE
G. Fleisch, Saxon Tél. 026 / 6 24 70
OFA 4126 L

Terrain pour Motel

à vendre, bordure route cantonale Martigny-Charrat. 6822 ou 3800 mètres carrés à fr. 35.— le mètre carré.
Case postale 13 Sierre. P 328-22 S

AGRIA

pulvérisateur
motoculteur
tracteur
faucheuse

6 CV. 3 vitesses de travail, marche arrière, sans chaîne.

Tous renseignements complémentaires à Agence AGRIA

G. FLEISCH, SAXON - Tél. 026 / 6 24 70
OFA 4126 L

Cinéma



FESTIVAL D'ÉTÉ
Semaine du « western »
Mercredi 10, à 20 h. et 22 h.:
LA POURSUITE INFERNALE
de John Ford - 16 ans révolus
Jeudi 11, à 20 h. et 22 h.:
**SHANE, L'HOMME
DES VALLÉES PERDUES**
de Georges Stevens - 16 ans r.



Dès ce soir mercredi - 16 ans
Un passionnant film d'action
LE CHEIK ROUGE
Un héros qui vous séduira



Mercredi 10 - 16 ans révolus
Une œuvre grandiose
LA VALLÉE DES PHARAONS
Dès vendredi 12 - 16 ans rév.
Le dernier film de L. Moguy
**LES HOMMES
VEULENT VIVRE**



Jeudi 11 - 16 ans révolus
Tout le faste de l'Égypte antique
LA VALLÉE DES PHARAONS
Dès vendredi 12 - 18 ans rév.
1 réussite du cinéma français
LE BATEAU D'ÉMILE

VENTE AU RABAIS

autorisée
du 10 au 23 juillet

„La grande plongée!“



Tous les jours
à notre rayon ménage

GRANDE VENTE DE PORCELAINE
5000 KG. AU PRIX FORMIDABLE DE FR.

3.- le kilo

Venez faire votre choix

Que de la qualité dans nos magasins!

Gonset G

DOCTEUR Pierre Carruzzo

Spécialiste médecine interne
F. M. H.

Sion

de retour

P 10263 S

Bureau d'ingénieurs à Sion engage pour de suite ou date à convenir

Un apprenti dessinateur en génie civil

Les candidats doivent avoir accompli un cycle d'Ecole secondaire complet et feront leurs offres écrites accompagnées de certificats et références à **G. de Kalbermatten et F. Burri**, ingénieurs diplômés E. P. F., S. I. A., 39, rue de Lausanne, à Sion. P 10173 S

Entreprise des bords du Léman cherche jeunes

comptables

si possible de langue maternelle française, avec bonnes connaissances en anglais, bénéficiant d'une formation commerciale et capables d'établir des bilans et des comptes de profits et pertes.
Veuillez faire offres détaillées sous chiffre 599-372 Publicitas Lausanne.

La Caisse de prévoyance en cas de maladie (Société suisse de secours mutuels) (Krankenfürsorge) cherche pour sa section de Martigny et environs, un

caissier

Nous offrons une activité accessoire, exigeant du tact et de la discrétion, à des conditions intéressantes. Les personnes de toute moralité, ayant de l'initiative, sont priées d'adresser leurs offres détaillées à notre Agence romande, case postale 787, St-François, Lausanne.

P 39773 L

Le personnel enseignant valaisan reçoit enfin son statut

ISÉRABLES

(Suite de la page 4)

DISCOURS DE RECEPTION

MM. les représentants des autorités, MM. les invités, Chers collègues musiciens et J.R., Mmes, Miles, chers amis participants,

A l'image du soleil estival qui darde aujourd'hui ses rayons bienfaisants sur notre cité montagnarde, Isérables vous y accueille chaleureusement.

En ces heures lumineuses, faire croire sciemment que nos associations du XXe siècle manqueraient de solidarité humaine devient facilement réfutable. En effet, à l'occasion de cette journée choisie pour célébrer l'inauguration des costumes de la société de musique « Helvétia », nombreux sont ceux qui ont voulu étroitement s'y associer. Heureuse constatation, certes, mais surtout témoignage d'une solidarité authentique, au cœur bien né. Aussi, notre chère fanfare du village, doyenne des groupements locaux puisque bientôt sexagenaire — quoiqu'elle n'ait rien perdu de sa vitalité altruiste d'antan — se réjouit-elle et à juste titre d'inscrire avec fierté une nouvelle étape à son actif.

Chers amis participants, permettez-nous en son nom et celui du comité d'organisation de vous apporter nos sentiments de reconnaissance, mêlés à nos souhaits les plus cordiaux de bienvenue sur sol beduid : localité véritablement autochtone, désireuse d'un développement touristique par étapes sans pour autant faire abstraction d'une amélioration harmonieuse et vitale du patrimoine agricole de ses ancêtres. Nos autorités locales poursuivent d'ailleurs inlassablement leurs efforts dans ce noble sens. Bien plus, elles manifestent leur sollicitude presque paternelle à toutes nos manifestations, ce dont merci de tout cœur, en particulier à nos amis Marc-Eugène Vouillamoz et Lévy Fort, respectivement président et vice-président de la municipalité. Le vin d'honneur offert généreusement par la commune en est une preuve tangible.

Grâce à l'amabilité et la bienveillance de toute la population qui a pavé avec un goût remarquable les rues du village, grâce à cette ambiance d'emblée sympathique qui nous rapproche intensément, il nous plaît de vous servir une main amicale, dans la simplicité et cet amour franc qui caractérisent les rudes montagnards. Car si nous sommes fiers d'appartenir à ce grand parti historique qui préside aux destinées du pays, nous voulons également vous témoigner l'attachement indéfectible que nous vouons à notre idéal.

Parmi les nombreux représentants de nos autorités et invités que nous aurons du reste la faveur d'en faire mention spéciale un peu plus tard, un hommage d'amitié sans réserve est dédié à nos quatre orateurs députés du jour ici présents ; nous avons nommé MM. Francis Germainier de Vétroz, conseiller national, président d'honneur de la FFRDC et des JRV ; Edouard Morand, président du PRDV en même temps que premier citoyen de la bonne ville d'Octodure ; Aloys Copt, d'Orsières, président du groupe radical à la Haute Assemblée et 2e vice-président du Grand Conseil ; Jean Vogt, secrétaire du PRDV et ancien président des JRV. Sans étendre plus longtemps la liste d'éminents magistrats parmi nous en sachant par avance qu'ils ne nous en tiendront pas rigueur pour une telle omission, vous êtes notre plus sûr appui et les éléments agissants de notre démocratie. Nous saluons aussi avec une joie légitime la présence des diverses délégations de jeunesses radicales valaisannes. Vos étendards, mêlés à ceux des fanfares, n'expriment-ils pas éloquentement cette lutte mutuelle pour une cause commune sans défaillance, puisée dans notre foi musicale et civique.

Grand bonjour, musiciens de l'Abeille de Riddes : village typiquement ressemblant au nôtre, dont les habitants par surcroît sont issus de la même race ; salut déferent, la Concordia de Nendaz et l'Echo d'Orny d'Orsières qui représentez à nos côtés, d'une façon significative et courageuse vos vallées latérales respectives du Vieux Pays, à l'instar de deux gardiennes protectrices ! Dans un esprit méritoire et d'entraide inhérente, hôtes de cette terre du Valais central, vous avez eu la complaisance combien appréciée de nous réserver ce 7 juillet 1963 pour vos collègues de la Haute-Fare. Le téléférique emprunté tout à l'heure ne peut-il pas signifier en définitive le symbole d'un trait d'union entre la plaine fertile du Rhône et la nature plus capricieuse des monts.

A vous les membres fondateurs, anciens directeurs, membres actifs et passifs de l'Helvétia, commissaires, collaborateurs et collaboratrices à tous les échelons, laissez-nous encore vous exprimer nos messages fraternels et notre gratitude pour votre contribution effective à ce grand jour. Votre présence nous vaut un précieux réconfort moral. Nos amitiés aussi, à vous M. Anchisi qui représentez avec distinction le Confédéré, organe dynamique de notre parti.

Et maintenant, pourquoi ne pas exprimer notre admiration à l'égard de la

commission des costumes, composée de MM. Marcel Vouillamoz, Prosper Vouillamoz, Lévy Favre, et ne pas adresser nos compliments les plus vifs à l'adresse du comité de la fanfare qui vous reçoit en cette mémorable circonstance, présidé par Jean Monnet, lequel est entouré d'un fidèle état-major. Ensemble et par le concours de nombreux et généreux donateurs, ils ont réussi à doter notre groupement musical d'un costume de qualité et de présentation impeccable. M. Krieger, distingué directeur de la maison « Monsieur » à Martigny, à qui a été confiée la création de notre uniforme, peut certainement s'en réjouir.

Chers musiciens, nous aurions mauvaise grâce de ne pas souligner ici la visite bienvenue de nos chères épouses, lesquelles représentent à notre avis une dose substantielle d'abnégation librement consentie, au moment où — reconnaissons-le humblement — nous nous versons avec presque la même sollicitude au culte d'Euterpe... Quant à vous, belles ambassadrices d'Eve, appelées implicitement filles d'honneur, votre charme et votre parure juvénile complètent agréablement notre fête.

Tout à l'heure, quelque 200 musiciens, le cœur en émoi, feront résonner leurs cuivres étincelants pour exécuter les 2 morceaux d'ensemble et parcourir après coup nos ruelles villageoises. Nous nous souviendrons alors des paroles réconfortantes du grand penseur moderne, qui ajoutait en substance : « L'amitié bien ordonnée, liée à l'art surtout musical constitue indubitablement aux yeux du monde contemporain une assurance de paix universelle et l'une des grandeurs d'âme de notre patrie ».

En conclusion, chers amis de partout, bonne journée à vous tous, sous la carresse tant espérée de Maître Phébus, et que vous emportiez d'Isérables un souvenir impérissable. C'est là notre vœu le plus cher.

Avant de terminer il me reste encore à adresser deux mentions de félicitation. La première aux musiciens invités qui interprétèrent sur la place du téléférique, sous la direction de M. Gilbert Gillioz, deux morceaux d'ensemble.

Le premier, « Charrat », dû au talent de M. Jean Monod, et le second « L'Echo d'Orny » composé par M. le professeur Bussard.

La deuxième mention je l'adresse au comité d'organisation de cette manifestation, qui, placé sous l'expertise direction de M. Jean Monnet, a remarquablement bien fait les choses, permettant ainsi le déroulement parfait de cette journée.

A tous et à toutes, bravo !

P. Anchisi

Réédition des heures musicales de Champex-Lac

Chacun se souvient encore du succès remporté l'an dernier, lors de la mise sur pied des « heures musicales de Champex-le-Lac » qui avaient permis à des artistes de toute grande classe de faire valoir leur talent aux hôtes de la station.

C'est à nouveau dans la petite chapelle protestante de la station que de très grands artistes, en l'occurrence :

— Hubert Fauquex, hautboïste, né à Martigny en 1912, premier prix du Conservatoire de Zurich, premier prix du Concours d'exécution musicale de Genève, professeur au Conservatoire de Bâle, qui se produira lors du premier concert, le mardi 23 juillet prochain, en compagnie d'Anne-Marie Grunder, violoniste ; Daniel Reichel, altiste, et Marcel Cervera, violoncelliste.

— André Luy, organiste et claveciniste, né à Tramelan, en 1927, prix de virtuosité du Conservatoire de Genève, organiste de la cathédrale de Lausanne (vendredi 26 juillet).

— Marinette Desfrancesco, flûtiste, prix de virtuosité avec félicitations du Conservatoire de Lausanne, professeur au Conservatoire de Lausanne.

Edmond DeFrancesco, flûtiste, ancien élève de Moysse, prix de virtuosité du Conservatoire de Genève, flûte solo de l'Orchestre de chambre de Lausanne, professeur au Conservatoire de Lausanne. Ces deux artistes seront accompagnés au clavecin, le mardi 30 juillet, par M. André Luy.

— Anne-Marie Grunder, violoniste, enfin, accompagnée au clavecin par André Luy, brillant prix de virtuosité dans la classe d'André de Ribeaupierre, à Lausanne, deuxième prix de violon au Concours d'exécution musicale de Genève, qui fait carrière de soliste en Suisse et à l'étranger, terminera la série de ces heures musicales, le vendredi 2 août.

Comme on le voit à l'énoncé de ce programme, les mélomanes qui se rendront dès la fin du mois à Champex, ne seront très certainement pas déçus.

Il y a déjà plusieurs années que la fraction radicale lutte pour que le personnel enseignant valaisan soit mis au bénéfice d'un statut qui lui permette de vivre décemment.

Le Grand Conseil a commencé la discussion sur le message et le projet de décret relatif à ce nouveau statut et il semble bien que nous sommes à la veille de son acceptation.

Voir en première page le reflet des débats de cette session.

Slalom de Stans

Dimanche passé, huit pilotes de l'Ecurie des 13 Etoiles se sont rendus à Stans pour prendre part au réputé slalom de Stans organisé par l'Ecurie Squadra Bianco Azzuro de Lucerne. Ce sont MM. Pellanda, Dussex, Praz, Delessert, Rohner, Reverberi, Brutin, Walpen.

Favorisée par un temps superbe et une organisation parfaite, cette manifestation a remporté un magnifique succès. L'Ecurie des 13 Etoiles était la seule Ecurie suisse invitée et nous nous devons de féliciter nos pilotes puisqu'en catégorie tourisme normale jusqu'à 1000 cm3 Jean-Ma-

rie Delessert, le dévoué secrétaire de l'Ecurie des 13 Etoiles remporta la 3e place en 8'2"6 ; quant à Eddy Rohner il remporta au volant de sa Porsche en catégorie plus de 1000 cm3 la 3e place en 7'14"1, suivi par le président de la commission sportive de l'Ecurie des 13 Etoiles Gérard Pellanda qui avec son Alfa Sprint se classa 5e. Le meilleur temps absolu de la journée revient également aux Valaisans puisqu'au volant de son Kart, Alberto Reverberi se paya le luxe de battre tous les pilotes d'outre Sarine en 6'2".

Bravo les Valaisans pour vos performances et vos résultats !

GRAND CONSEIL

(Suite de la 1re page)

Au cours de la séance de lundi, M. Richard Bonvin (rad., Montana) obtint de M. Schnyder, chef du département de l'hygiène, que les transformations prévues au Sanatorium Ste-Bernadette, à Montana, seraient rapidement menées à chef.

Le département de l'Instruction publique s'est montré extrêmement modeste — du moins dans sa demande de crédits supplémentaires — en se contentant d'un peu plus de 60 000 fr. pour sa contribution à la Caisse de retraite du personnel enseignant et son encouragement au développement artistique des élèves du collège de Saint-Maurice.

Rien de particulier à signaler au chapitre des travaux publics.

Le rapporteur, Me Guy Zwissig, invita le Grand Conseil à adopter cette première tranche de crédits supplémentaires, ce qui fut fait sans opposition.

ROUTE DU NUFENEN

La Haute Assemblée suivit unanimement les conclusions du rapport de M. Joseph Rey (soc., Ayent) démontrant la nécessité de parfaire la liaison Tessin-Valais, avantageuse non seulement pour la vallée de Conches, mais pour l'ensemble de l'économie du canton.

Le Valais, — déduction faite de la subvention fédérale, — participera au coût de construction et de correction de la route pour environ trois millions de francs.

La Haute Assemblée a ensuite adopté divers décrets concernant :

- la correction du pont sur le Riedbach de la route communale St-Nicolas - Graechen, sur rapport de M. Ami Oreiller (rad., Verbier).
- une subvention cantonale pour les travaux d'adduction d'eau potable pour le hameau de Finnen et le village d'Ergerberg (rapp. M. François Wyss, rad., Sierre) ;
- la correction de la route communale Sembrancher - Le Châble.

Immédiatement après le rapport de M. J. Roux (ccs, Grimsuat), M. Eugène Reuse (rad., Sembrancher) s'étonne que le Département des travaux publics n'ait pas tenu compte des vœux exprimés par la commune de Sembrancher, par lettre du 4 juillet courant, et il s'oppose à l'entrée en matière. M. Maret (ccs, Bagnes) vient à la rescousse pour tenter de rassurer M. Reuse en expliquant que les aspects techniques du projet, notamment de la création du nouveau carrefour au départ de la route de Bagnes et du pont sur la Dranse ont été soigneusement étudiés. M. Maret a répondu à la place de M. von Roten... et M. Reuse se laissant finalement convaincre, retira sa proposition, mais insista sur le respect dû à l'autonomie communale.

Mardi matin, à la reprise des délibérations, c'était au tour du Département de l'Instruction publique de tenir la vedette pendant l'examen du Règlement concernant les conditions d'engagement du personnel enseignant des écoles primaires et secondaires.

Ce Règlement, soumis à la sanction du Grand Conseil en vertu de la Loi scolaire, énumère les qualités et les aptitudes ainsi que les diplômes et titres requis pour l'exercice d'une profession dans laquelle on déplore une pénurie de candidats préjudiciable, dans certaines régions, à la bonne marche de l'enseignement, en particulier au stade primaire, sans parler du premier degré secondaire qui va absorber un important contingent de maîtres encore à former.

Le groupe radical, par ses porte-parole, MM. Aloys Copt et Arthur Ben-

der, a vigoureusement mis l'accent sur l'article 17 du Règlement qui dispose que toute activité accessoire préjudiciable à ses fonctions est interdite au personnel enseignant.

Les intervenants ont demandé que l'application de cet article fasse l'objet d'une surveillance stricte et constante afin de supprimer les abus constatés dans certaines communes.

Si l'alinéa premier du Règlement traite des activités accessoires sans les énumérer, le troisième expose le cas d'incompatibilité entre la fonction de maître d'école et de membre de la commission scolaire !

Il était donc utile, — devant le caractère trop général de ces dispositions, — d'obtenir des précisions qui ont été largement fournies par le chef du Département, M. Marcel Gross.

M. Gross a insisté sur la disposition de l'art. 17 préconisant que le maître à plein emploi doit, durant l'année scolaire, tout son temps à sa profession et qu'il ne peut accepter d'activité analogue ou accessoire sans l'autorisation du Département.

Les activités économiques, lucratives, et les candidatures politiques exercées par le personnel enseignant sont incompatibles avec l'activité scolaire normale.

A entendre ces propos, on croirait assister à une révolution. Reste à savoir quels en seront les effets.

D'autre part, répondant à une question de M. Fabien Rey (soc.-pays.) M. Gross a relevé que, dans le cas de changement de majorité politique dans une commune, les instituteurs nommés pour une durée coïncidant avec la période administrative ne seraient pas inquiétés.

Enfin, avant l'adoption du décret, Me A. Copt remercia M. Gross de ses déclarations concernant plus rigoureuse application de l'article 17 qui est à mettre en parallèle avec l'art. 94 de la constitution cantonale.

Quand une entreprise privée fixe aux employés qu'elle engage de sévères conditions d'admission et de travail, il est rare que ses exigences ne soient pas assorties d'une rémunération équitable.

Pour les collectivités publiques, le problème est identique. Aussi bien le corollaire du décret sur les conditions d'engagement du personnel enseignant devait être la fixation d'une nouvelle échelle des traitements en fonction des semaines de scolarité.

Et relevons d'emblée que la commission chargée de l'examen du décret sur la matière a apporté une sensible amélioration aux chiffres préconisés par le Conseil d'Etat qui, finalement, eut la sagesse de les accepter. L'effet de cette décision devait peser d'un grand poids sur les délibérations.

Après une invitation à la prudence et à la modération dans les revendications, le président de la commission, Me A. Travelletti, recommanda l'adoption du décret, en présence d'une galerie bien achalandée... Il apparut aux députés que les traitements proposés étaient raisonnables. Cependant, M. Ed. Morand s'étonna que les jeunes maîtres et maîtresses reçoivent tout au début de leur enseignement une rémunération qui est beaucoup plus élevée que dans les secteurs de l'économie privée. Il lui fut répondu un peu évasivement que ces dispositions favorisaient le recrutement du personnel enseignant.

Ardent défenseur de l'égalité des sexes, M. Dellberg réclama pour les maîtresses un traitement égal à celui des maîtres, consolidant son intervention par des citations de la convention

de l'OIT, de la Déclaration des Droits de l'Homme et de l'Encyclique Pacem in terris qui est en passe de devenir l'instrument de travail et de persuasion des anciens et... du nouveau président du Grand Conseil, Me A. Copt fit chorus, mais les féministes furent battus. On se prit à regretter la fraîcheur de tant de galanterie venue dissiper un instant l'atmosphère étouffante qui engourdit les députés plongés dans la fournaise de la salle des délibérations.

Il va de soi que M. Gross complimenta les institutrices pour leur application au travail, mais il releva que la différence entre les traitements masculins et féminins avait été fortement réduite et représentait un progrès considérable sur la situation antérieure. Il n'empêche que l'idée défendue par MM. Dellberg et consorts fait son chemin et que tôt ou tard on verra les députés se lever comme un seul homme pour lui donner force de loi. Sachons prendre patience.

M. Deleberg — intarissable — exhiba ensuite l'artillerie de la statistique et tira plein feu sur le banc du Gouvernement en essayant de prouver que, comparativement à d'autres cantons économiquement semblables au nôtre, nous pouvions accorder à nos enseignants un traitement plus élevé que celui prévu par le Règlement. M. Gross, dans une éloquente riposte, contesta le bien-fondé des chiffres avancés par son antagoniste et produisit ceux de ses propres services dont il ressort que notre canton, par sa nouvelle échelle des traitements, ne se trouve pas mal classé dans la moyenne des cantons suisses. D'autre part, M. Ed. Morand fit remarquer que les allocations sociales sont substantielles et M. Mudry (ccs) s'entendit répondre par M. Fabien Rey (soc.-pays.) que les quatre associations professionnelles de la branche avaient admis l'échelle proposée au Grand Conseil, à condition que ses chiffres ne soient pas modifiés.

La discussion se poursuivra mercredi matin et il ne fait pas de doute que le Règlement sera approuvé, malgré quelques modifications de détail.

Nous avons appris que la commission des finances avait constitué son bureau composé de MM. Marc Constantin, prés., Jean Cleusix, vice-prés., Amédée Arlettaz et Albert Imsand, rapporteurs, Guy Zwissig et Joseph Ruppen, rapporteurs pour les crédits supplémentaires.

Nous adressons nos plus vives félicitations à nos deux collègues Mes Jean Cleusix et Guy Zwissig qui, par ailleurs, remplissent leur mandat avec distinction.

M. Ernest Regotz a été nommé membre de la commission de classification des fonctionnaires. Voilà un aréopage où les radicaux ont peu de chance de siéger !

Au chapitre des nominations, signalons que la fraction radicale a informé tous les groupes politiques du Grand Conseil de son intention de présenter Me Jean Cleusix, avocat et notaire, comme candidat au poste de Procureur du Bas-Valais, pour préparer la mise en vigueur du Code de procédure pénale. Les élections interviendront jeudi matin, soit pour le Procureur, soit pour le juge cantonal qui remplacera M. Dr Ebener, démissionnaire.

En conclusion, disons que les députés ont suivi les consignes de travail et de discipline données par le président de la Haute Assemblée, M. Jacquod, dont on loue la courtoisie et la diligence.

J. Vogt.